

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

Coloured covers/
Couverture de couleur

Covers damaged/
Couverture endommagée

Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Cover title missing/
Le titre de couverture manque

Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur

Bound with other material/
Relié avec d'autres documents

Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure

Blank leaves added during restoration may appear
within the text. Whenever possible, these have
been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées.

Additional comments:/
Commentaires supplémentaires:

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il
lui a été possible de se procurer. Les détails de cet
exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue
bibliographique, qui peuvent modifier une image
reproduite, ou qui peuvent exiger une modification
dans la méthode normale de filmage sont indiqués
ci-dessous.

Coloured pages/
Pages de couleur

Pages damaged/
Pages endommagées

Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées

Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Pages detached/
Pages détachées

Showthrough/
Transparence

Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression

Continuous pagination/
Pagination continue

Includes index(es)/
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /
Le titre de l'en-tête provient:

Title page of issue/
Page de titre de la livraison

Caption of issue/
Titre de départ de la livraison

Masthead/
Générique (périodiques) de la livraison

29470
5 CENTIMS.

VERITAS PRÆVALEBIT.

L'OPINION PUBLIQUE

Politique, Littérature, Théâtre, Mondanités.



VOLUME I.—No. 2.

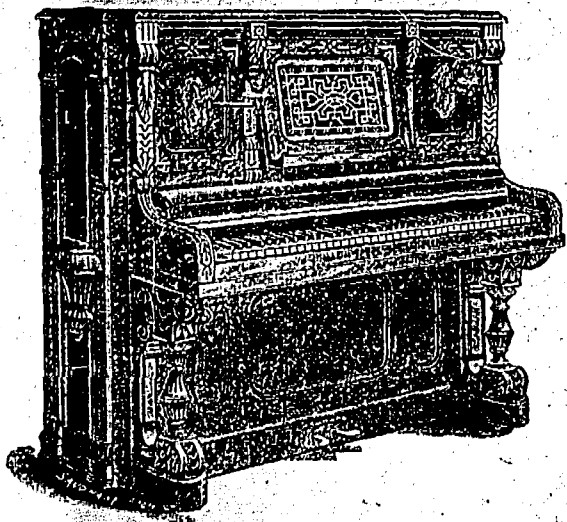
Vendredi, 23 Decembre, 1892.

MONTREAL.

Bâtisse New-York Life, 715.

B. P. No. 2071.





Laurent, Laforce & Bourdeau

IMPORTATEURS DE

PIANOS, ORGUES, ETC.,

1637, Rue Notre-Dame,

MONTREAL.

Maison fondée en

1860.

Seuls Agents des célèbres fabriques suivantes et bien connues des artistes et du public musical:

HARDMAN, N. Y. MARSHALL & WENDELL, Albany,

HEINTZMAN, Toronto, ETC., Orgues

THOMAS & DOHERTY.

La Maison LAURENT, LAFORCE & BOURDEAU profite de cette fin d'année pour remercier ses nombreux patrons de l'encouragement libéral qu'elle a reçu d'eux. Elle désire aussi ne pas laisser passer l'occasion des fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN sans inviter ceux qui auraient l'intention d'acheter un piano à visiter leur

NOUVEAU STOCK,

spécialement commandé pour ces jours de fêtes et que, pour ce temps seulement, elle offre en vente à des prix réduits. Le PIANO étant toujours le plus bel ornement d'un salon et celui qui procure la plus grande satisfaction par les douces jouissances qu'il offre à la famille et aux amis, il importe beaucoup que le choix et l'achat en soient faits avec soin et avec jugement.

Pianos pour tous les goûts et pour toutes les bourses à des conditions exceptionnellement favorables.

Toujours en stock des pianos d'occasion d'excellente qualité, vendus à bas prix.

Une visite respectueusement sollicitée avant d'aller ailleurs.

ACHETEZ AU COMPTANT

— ET —

- DEMANDEZ -

DES

BONS ET DES ACTIONS

DE LA

Coopération

Commerciale



En faisant vos achats ordinaires pour la maison et la famille, vous n'avez pas à dépenser un sou inutilement pour vous procurer des chances de gagner

UN GROS LOT DE

CINQ CENTS PIASTRES

{ UN LOT DE } — — { 2 LOTS DE }
\$50. } — — { \$25. }

ET

QUATRE CENTS LOTS D'UNE PIASTRE.

Il suffit de faire vos achats, au comptant, chez les marchands qui donnent ces bons et ces actions.

Si vos fournisseurs habituels n'en ont pas, allez chez d'autres, dont vous trouverez les noms et les adresses dans tous les journaux quotidiens, le samedi.

Examinez ces noms et ne manquez pas l'occasion.

L'OPINION PUBLIQUE.

“Veritas Prævalebit.”

VOL. I.

VENDREDI, 23 DECEMBRE, 1892.

No. 2.

AVIS.

Les personnes à qui L'OPINION PUBLIQUE a été envoyée et qui ne l'ont pas retournée sont inscrites sur notre liste d'abonnés. Toute remise d'argent devra se faire par lettre enregistrée ou par mandat postal.

Bureaux de rédaction, 809 } Bâtisse New-York
“ d'administration, 715 } Life, Montréal.

Boîte de poste, No. 2071, Montréal.

ENTRÉ NOUS.

Il vivait, il jouait, riante créature
Que te sert d'avoir pris cet enfant, ô nature ?
N'as-tu pas les oiseaux peints de mille couleurs,
Les astres, les grands bois, le ciel bleu, l'onde amère ?
Que te sert d'avoir pris cet enfant à sa mère
Et de l'avoir caché sous des touffes de fleurs ?

Pour cet enfant de plus, tu n'es pas plus peuplée,
Tu n'es pas plus joyeuse, ô nature étoilée !
Et le cœur de la mère en proie à tant de soins,
Ce cœur où toute joie engendre une torture,
Cet abîme aussi grand que toi-même, ô nature,
Est vide et désolé pour cet enfant de moins !

M. de Boucherville vient de terminer sa carrière politique par une erreur dont ses amis se souviendront. Il y a, dans l'accomplissement du devoir, des obligations et des responsabilités devant lesquelles l'orgueil, les animosités personnelles doivent s'effacer. Si la tâche de relever la province d'une situation presque désespérée, entreprise par M. de Boucherville, était bien le mobile de sa rentrée dans la vie publique, — ce dont je ne puis douter, — il n'avait pas le droit de subordonner cette tâche à l'orgueil de vouloir blesser un ami politique qui a fait tout-puissant le parti dont lui, M. de Boucherville, n'a eu qu'à bénéficier.

Le lieutenant-gouverneur a admirablement fait les choses. Devant l'insistance de M. de Boucherville à s'en aller, pour l'unique raison qu'il n'aime pas M. Champleau, ce dernier a montré sa largeur d'esprit en insistant pour garder M. de Boucherville. Cette fois, c'est l'enfant du peuple qui a été le grand seigneur.

La nouvelle administration fédérale devra sortir de la politique stationnaire dans laquelle s'est tenu le cabinet Abbott, si elle veut garder sa force actuelle. Après avoir dépensé des millions pour parfaire notre système canadien de chemins de fer, — après avoir ouvert à l'émigration du monde les territoires de l'ouest, il faut maintenant améliorer l'agriculture, source du trafic des voies ferrées, et peupler nos terres prêtes à augmenter notre richesse nationale.

L'émigration nous est aussi nécessaire aujourd'hui que la semence l'est à un fermier qui aurait acheté une belle propriété et élevé les constructions requises pour son exploitation. Ouvrir des débouchés nouveaux à nos produits naturels et industriels, augmenter le rendement des terres, exploiter les richesses minières et forestières dont le Canada abonde, établir des colons sur nos vastes terres inexploitées, voilà ce qui est d'urgence, si le gouvernement a à cœur de faire sortir le pays de la crise indiscutable qu'il traverse aujourd'hui.

Il est vraiment malheureux que, dans la réorganisation des départements fédéraux, la province de Québec se trouve absolument exclue de toute participation dans le travail à faire pour amener au Canada une saine classe d'émigrants. Il y a, chez nos compatriotes anglais, une absence complète de connaissance des qualités qui distinguent le colon français et le colon belge et qui en font probablement le plus désirable émigrant que puissent ambitionner nos gouvernants. La science de l'agronomie leur est parfaitement connue ; ce sont des travailleurs pratiques et économes, qui ont presque tous des capitaux et qui s'acclimatent admirablement dans tout pays où ils peuvent trouver l'existence, — sans compter qu'ils sont paisibles, religieux et tolérants.

Les libéraux sont furieux contre M. Laurier, au sujet de l'élection de Soulanges. Et ils ont raison. Ce n'est pas avec une apathie aussi prononcée qu'il peut espérer gagner les batailles. Quand ses amis du comté se jettent dans la lutte, n'épargnent ni leur temps, ni leur travail, ni leurs sacrifices pour le parti libéral, ils ne peuvent manquer d'être froissés du calme que garde leur chef. Ce dernier, qui est libre de son temps, qui se doit à son parti, pourrait, en donnant seulement une semaine à un comté, parler dans dix ou quinze comités de paroisses et forcer la victoire à lui sourire.

Il est impossible de croire, non plus, que M. Laurier ne peut pas trouver quelques amis dévoués qui aillent passer les deux ou trois derniers jours d'une élection dans chaque paroisse des comtés où il y a lutte.

Le parti conservateur doit s'estimer heureux d'avoir, pour chef d'opposition, un homme à qui le rôle de *grand Canadien* suffit. Il ne peut que souhaiter à M. Laurier de continuer à être un chef de parade dans l'opposition.

C'est un comté de la province de Québec, Soulanges, qui a été le premier appelé à se prononcer sur le nouveau cabinet. Le sentiment populaire est avec sir John Thompson : il eût été pénible d'avoir à constater qu'au moment où le Dominion vient de donner, par le parti conservateur, un si bel exemple de tolérance en acceptant unanimement un premier ministre catholique, un comté français et catholique se fût prononcé contre l'homme éminent qui est aujourd'hui à la tête des affaires.

Le résultat, dans Soulanges, ne peut cependant être considéré comme un succès brillant. Il n'y a rien de surprenant à voir le parti s'affaiblir dans tant de comtés pour qui sait combien peu d'attention reçoivent les amis politiques de la campagne. Le parti conservateur a-t-il été trop longtemps au pouvoir et en est-il rendu à croire qu'il peut, comme un individu, vivre bien longtemps sur sa réputation ? Ce serait commettre une grave erreur que de croire cela. La victoire est une maîtresse qui réclame de constantes attentions.

Une élection arrive : on envoie quelques orateurs tenir des assemblées publiques, un ministre se montre sur un *husting* une fois ou deux, on se répète des rancœurs, on fait des calculs basés sur des élections passées, et l'on veut que le succès, docile, se range sous le drapeau. Dans les paroisses, on se plaint, et avec raison, qu'il n'y a personne. Le découragement ou l'indifférence s'empare des plus ardents ; des défections se produisent, qui en entraînent d'autres ; et l'on est tout surpris, un beau jour, de constater que, dans chaque localité, deux, cinq, dix partisans sont passés dans le camp opposé. Et, quand on additionne ces défections et qu'on les multiplie par deux, (car un vote perdu par un parti est un vote gagné par l'autre,) il se trouve qu'une belle majorité de cent et au-dessus a fait place à une minorité désastreuse.

Si l'on veut une recette pour guérir cet état de choses, je suggère la suivante : depuis la veille de la nomination, avoir dans chaque paroisse un homme qui en ait charge et qui y reste jusqu'après la votation. Cet homme doit faire des visites à domicile, dans la journée, et organiser pour chaque soir un bon comité, où des orateurs viennent parler, où les amis se rassemblent et où, en fumant la pipe, l'on se réchauffe, l'on s'encourage et l'on se prononce.

L'organisateur voit tout le monde, se fait des amis dans le camp opposé, décourage les adversaires, rend ses gens enthousiastes, et, la votation venue, fait voter à bonne heure. Pendant le vote, il envoie chercher, par des amis sûrs, les retardataires.

Avec ce système, il n'y a pas de défections. Il y a des gains. Le parti se sent appuyé. Les amis ont la confiance presque indispensable au succès. Quand vient une nouvelle élection, on est tout prêt pour la lutte ; — et l'organisation de l'élection dernière épargne la moitié du travail à faire.

Il me semble aussi que les ministres pourraient bien, en dehors d'une ou deux assemblées publiques, se rendre à quelques comités de partis, où se rassembleraient des adversaires, avec les amis, et où, dans le calme d'une réunion tranquille, des arguments qui passent inaperçus dans une assemblée contradictoire seraient parfaitement compris et produiraient leur effet.

M. Henri Bourassa, de Montebello, a accompagné le Dr Bourbonnais pendant toute la lutte dans Soulanges. Je suis heureux d'avoir pu l'entendre à diverses reprises : il est déjà un orateur distingué, et il a toute l'étoffe voulue pour faire un homme politique de grande force.

Le succès qui a couronné le travail de sir John Thompson dans la formation du cabinet est un hommage éclatant rendu à la mémoire du premier ministre. Le nouveau chef que le parti conservateur vient de se donner jouit d'un prestige remarquable dans tout le Dominion. L'intelligence hors ligne, le caractère élevé

et le succès de la carrière politique de sir John Thompson depuis son arrivée à Ottawa sont trois choses dont son parti bénéficiera largement.

L'avènement d'un catholique comme premier ministre du Dominion, salué comme il l'a été par toute la presse canadienne, établit deux choses : d'abord, la largeur d'idées qui préside à la direction et qui existe dans les rangs du parti conservateur ; et, ensuite, l'esprit de tolérance qui succède, dans bien des quartiers, à un fanatisme et à une bigoterie dont le pays s'effrayait justement pour l'avenir.

Parmi ceux de nos hommes publics qui ont rendu leur nom illustre, aucun n'est parvenu aussi vite au premier rang que sir John Thompson. Quand, vers la fin de l'année 1885, sir John Macdonald l'appela à Ottawa et le fit ministre de la justice et procureur général de la province, il n'était guère connu en dehors de sa province. Quelque réputation qu'il eût déjà acquise, elle n'avait pas dépassé la frontière de la Nouvelle-Ecosse. Depuis lors, les honneurs se sont accumulés sur sa tête, et la haute position qu'il a ainsi acquise pourrait donner à réfléchir à ceux qui prétendent que les convictions ne servent de rien, que les principes ont perdu leur valeur et que l'on peut, sans cela, aller très vite et très loin dans la carrière politique.

C'est un homme que la nature s'est plu à former pour en faire un caractère éminemment original et indépendant. Incapable de pactiser avec sa conscience, il ne s'épargne aucun travail, aucune fatigue pour arriver à son but. Il ne recule devant aucune difficulté. Il étudie son sujet jusqu'à ce qu'il s'en soit rendu maître ; et, une fois arrivé à la conviction, il est inébranlable.

Sir John est né à Halifax, le 10 novembre, 1844. Il est donc aujourd'hui âgé de quarante-huit ans. Son père, John Sparrow Thompson, qui avait quitté Waterford, en Irlande, sa ville natale, pour venir dans la Nouvelle-Ecosse, et qui fut, pendant un certain temps, imprimeur de la Reine, et ensuite surintendant du département provincial des mandats postaux, l'envoya aux écoles publiques d'Halifax et à la "Free Church Academy." Son éducation première le forma aux études patientes et persévérantes, et nous pouvons supposer que sir John Thompson doit, en grande partie, à ces années passées si utilement à étudier sous la direction paternelle les aptitudes et les dispositions qui ont influé sur sa vie.

Depuis 1869, il a été le défenseur fidèle, éclairé, désintéressé et considéré de la politique du grand chef du parti conservateur en Canada. Ses succès, comme avocat, ont été remarquables. Il a le don de l'initiative et est réellement versé dans la science du droit. Comme orateur, son ton est généralement froid, mais énergique, et, à l'occasion, sous l'effet d'une provocation, il peut s'élever à des effets d'éloquence vraiment remarquables chez un homme aussi peu expansif. Son talent sarcastique a été la terreur secrète de maint personnage prétentieux. Tous les succès qu'il a obtenus, toute la popularité qu'il a gardée et toute l'autorité qu'il exerce sont dus, en grande partie, à la dignité de son caractère élevé et sans tache, qui lui a valu une réputation à laquelle personne n'a jamais pu raisonnablement s'attaquer.

M. Thompson n'arriva pas à Ottawa dépourvu de l'expérience qui rend un homme propre à remplir une haute position. Il avait supporté le poids et la chaleur des rudes travaux du journalisme, des cours de justice, de l'arène politique, de la législature et de la magistrature. On raconte que, lorsque sir John Macdonald lui confia le portefeuille qu'il a encore, plusieurs députés conservateurs allèrent à Earnscliff pour exprimer leur mécontentement. Le premier ministre, ayant écouté leurs plaintes, leur répondit, avec ce fatidique mouvement de tête que ne sauraient oublier ceux qui l'ont vu : "Messieurs, attendez six mois pour former votre opinion du nouveau ministre de la justice. Puis vous viendrez me voir, si vous voulez, et vous me direz si je me suis trompé." Les six mois écoulés, pas une voix ne s'éleva dans les rangs ministériels pour nier l'éclatante supériorité du nouveau ministre, et, de leur côté, les chefs de l'opposition avaient appris qu'il était leur maître dans la lutte parlementaire.

On dit souvent de sir John qu'il parle comme un juge. Ceci est vrai à l'égard de sa manière d'exposer les questions devant la chambre.

Mais s'il est passé du banc judiciaire au parlement, il n'y est pas venu simplement appliquer aux questions politiques les règles absolues de la métaphysique. De fait, ce n'est pas pour la métaphysique qu'il semble avoir plus d'aptitude ; il se distingue plutôt par un grand bon sens et par une vive perception des nécessités pratiques. Ce n'est pas un orateur ; mais un discours de lui est toujours un événement au parlement, car on est sûr d'y voir briller son merveilleux talent d'induction, faculté rare et qui doit servir à autre chose qu'à soutenir les attaques et les ripostes qui s'échangent et se croisent dans la chambre. Dans ces occasions, sa parole augmente par degrés d'étendue et de force, et sa voix, qui est toujours sonore, pleine et modulée, devient, par moments, harmonieuse et profonde.

Le ministre de la justice doit son titre de chevalier aux services qu'il a rendus à la couronne durant les négociations qui amenèrent le traité Chamberlain-Bayard concernant les pêcheries, en 1887. Avec sir Charles Tupper, il alla à Washington en qualité d'aviséur légal des plénipotentiaires britanniques, et ce fut lui qui rédigea leur mémoire. Les rapports volumineux qu'il avait auparavant préparés, touchant les différentes questions de droit international qu'on avait soulevées au sujet des pêcheries de l'Atlantique, avaient déjà mérité les éloges du gouvernement impérial. Pour reconnaître ses services en cette circonstance, Sa Majesté lui envoya, au mois d'août, 1888, la croix de l'ordre de Saint-Michel-et-Saint-George. Ajoutons qu'il avait été nommé conseil de la Reine en 1879, et qu'il fut admis au barreau d'Ottawa en 1890.

Nous ignorons ce que l'avenir nous réserve ; mais, quoi qu'il arrive, sir John Thompson jouera certainement un rôle important dans la direction des affaires et exercera une grande influence sur les destinées du pays. Les Canadiens savent que, s'il survient une crise politique, il ne fera rien pour des motifs d'intérêt personnel, mais qu'il parlera et agira sincèrement. Ils savent aussi que cette sincérité ne sera pas l'effet des besoins du moment, mais sera fondée sur la conviction que les affaires de la puissance doivent être administrées d'après des principes bien arrêtés, et que le peuple a droit de juger le gouver-

nement, qui doit son existence au consentement du peuple.

Voici comment Le Courrier des États-Unis apprécie le grand débat sur le scandale de Panama :

"Dans les cinq parties du monde, partout où se publie un journal, partout où pénètre le télégraphe, on saura que les plus graves accusations ont été portées contre certains membres d'une assemblée française ; on saura également que ces accusations ont paru assez vraisemblables pour que cette assemblée ait ordonné à l'unanimité une enquête parlementaire ; on saura enfin que, par une singulière ironie du sort, c'est aux hommes les moins estimables de la chambre, aux députés boulangistes, qu'on a permis de se poser en justiciers. Ces aventuriers de la politique n'ont jamais pardonné à la République et aux républicains d'avoir fait manquer leur coup en écrasant Boulanger et le boulangisme : ils se vengent aujourd'hui à leur manière en essayant de couvrir de boue ceux qui gouvernent la France."

Après Ottawa, Québec. Deux nouveaux gouvernements en deux semaines ! Il y a tout un monde de commentaires à faire à ce sujet. Les opinions sont divisées sur la valeur des deux cabinets : elles sont unanimes sur le fait que les deux premiers ministres sont des hommes d'une honorabilité absolue, d'un talent supérieur et d'un prestige incontestable.

Je salue avec une profonde satisfaction l'arrivée de M. Taillon au pouvoir. Pas un homme n'a eu, à la fois, tant de titres au premier poste et plus de désintéressement chaque fois qu'il aurait pu y arriver. Pas un homme ne réunit à un plus haut degré les grandes qualités de l'esprit et du cœur qui sont si nécessaires à un chef de parti pour se faire un entourage dévoué et intelligent.

M. Taillon n'a pas fait de changement dans le personnel du cabinet. Il n'eût pas formé son gouvernement tel qu'il est ; mais il n'a pas cru devoir y rien changer, du moment que ce gouvernement a été accepté par le peuple. Cela ne veut pas dire que ça durera toujours ainsi. Dans toute mariage politique, il y a le divorce.

M. Taillon était à peine appelé à former un cabinet, il n'avait pas encore accepté la tâche, que Le Canadien publiait les lignes suivantes :

"Nous n'avons pas le désir de faire au nouveau premier ministre une opposition factieuse. Seulement, notre devoir est d'exiger qu'il nous fasse connaître clairement sa politique.

"Que fera-t-il au sujet des taxes contre lesquelles la population entière proteste ?

"Quelles économies entend-il réaliser ?

"Qu'a-t-il à dire au sujet du conseil législatif ?

"La province attend des réponses catégoriques à ces questions."

Ces questions seront opportunes dans quelque temps d'ici. C'est pour cela que j'en prends note.

Si M. Taillon eût décliné l'honneur de devenir premier ministre, l'honorable M. Flynn aurait probablement été appelé. C'est un homme d'une très grande habileté ; il est parfaitement au courant de l'organisation départementale à Québec, excellent parlementaire, et il a su s'entourer du respect de ceux qui ont été à même de le connaître. Peu d'hommes peuvent rivaliser avec lui en chambre, comme *debater* et tacticien.

M. de Boucherville est parti.

M. Taillon est arrivé.

Ceux mêmes qui voulaient retenir le premier vont souhaiter une cordiale bienvenue au second.

Que va-t-il faire? L'opinion générale est qu'il n'y aura pas, d'ici à longtemps, de remaniements ministériels et que le cabinet, accepté au complet, restera tel que constitué.

J'ai questionné notre nouveau Premier; mais il a mis l'index sur sa bouche et m'a répondu en chantant :

Ne parle pas, Rose, je t'en supplie...

Le départ de M. Chapleau laisse M. Ouimet chef politique de la région de Montréal. J'emprunte aux *Hommes du Jour* quelques détails publiés par M. Faucher de Saint-Maurice sur la personne et la carrière du distingué ministre.

Joseph Aldric Ouimet est né à Sainte-Rose, comté de Laval, le 20 mai, 1847. Il appartient à une vieille famille française. Le premier fut Jean; il s'établit à Sainte-Famille, île d'Orléans, en 1834.

Le père de M. Ouimet était M. Michel Ouimet; sa mère, madame Elizabeth Filiatrault Saint-Louis. A force d'économies, ces braves gens purent envoyer leur fils au collège de Sainte-Thérèse. Il leur prouva sa reconnaissance en étant le premier de sa classe, termina brillamment ses années d'études, et, sa tournure d'esprit le portant vers le droit, il entra au bureau de M. Edmund Barnard. Ouimet n'était pas riche. Pour payer ses cours, il payait aussi de sa personne: il fit du journalisme au *Nouveau Monde* et à la *Minerve* jusqu'au moment de son admission au barreau, en 1870. Calme, bien renseigné, énergique, ayant une grande connaissance du cœur humain, il fut recherché par des confrères qui avaient déjà une belle clientèle, MM. Bélanger et Desnoyers, — plus tard ils devaient être juges, — qui le prirent en société. Le juge Ouimet, M. Nantel, ministre des travaux publics à Québec, M. Corneillier furent successivement ses associés, et maintenant il est à la tête de la raison sociale de Ouimet, Emard et Mau-reault.

Les avis de M. Ouimet sont très recherchés et très prisés. Il aime profondément sa profession. Au palais, il est toujours écouté.

Le 27 octobre, 1873, M. Ouimet était élu député de Laval aux communes par une majorité de 437 voix. Son concurrent malheureux était M. L. O. David. Le vainqueur se présentait comme partisan du gouvernement conservateur. Le ministère perdit le pouvoir le 5 novembre de la même année. M. Ouimet fut réélu par acclamation aux élections générales de 1874, 1878, 1882. En 1887, il battit son adversaire, M. Adolphe Ouimet, par 327 voix, et, en 1891, il fit subir le même sort au docteur Ladouceur. Cette fois, la majorité atteignit le chiffre de 534 voix. En chambre, M. Ouimet parle assez souvent, et sa parole nette, énergique, vibrante, sait se faire respecter par les adversaires, applaudir par les amis.

De 1887 à 1891, l'honorable M. Ouimet a été orateur de la chambre des communes.

Nommé conseil de la Reine en 1880, M. Ouimet se vit choisir, le 20 mai, 1891, comme conseiller privé de Sa Majesté. Par une délicate attention, sir John A. Macdonald voulut que cette haute distinction fût annoncée au lieutenant-colonel le jour anniversaire de sa naissance.

M. Ouimet a toujours eu des goûts militaires. En 1864, il sortait de l'école d'infanterie avec ses diplômes de première classe et, en 1869, il recevait ceux de l'école d'artillerie. 1870 le voyait entrer comme premier lieutenant aux chasseurs de Montréal; à quelques mois de là, il passait capitaine au 65ème, et, en 1879, il devint le lieutenant-colonel de ce régiment, qu'il commanda jusqu'en 1889. Il fit la seconde campagne féniennne en 1870, comme capitaine, et, en 1885, il fut dirigé vers le Nord-Ouest. Les faits qui se sont déroulés pendant cette pénible insurrection sont encore présents à la mémoire de ceux qui me lisent; mais ils ne le sont pas tous, surtout ceux qui concernent le lieutenant-colonel Ouimet et son régiment.

Certains journaux du temps ont voulu, par de mesquins motifs d'intérêts politiques, jeter du discrédit sur le contingent français envoyé au Nord-Ouest. Nos soldats ne s'en émurent guère et n'en firent pas moins leur devoir. N'est-il pas vrai qu'à cette époque le lieutenant-colonel ait traversé seul la prairie, guidé par trois hommes? Seul, il coucha dans la réserve indienne de la rivière Bataille. Les habitants étaient si mal disposés que, deux jours auparavant, le colonel Osborne Smith avait fait charger les armes du bataillon de Winnipeg, avant de se risquer dans cette région.

Il y aurait une curieuse page à écrire sur le rôle qu'a joué là-bas le colonel Ouimet. Toujours habitués à plier et à se faire petits devant l'arrogance étrangère, les malheureux métis ne pouvaient pas arriver à comprendre et à croire qu'un Français et un catholique comme eux pût être autoritaire, donner des ordres aux bourgeois de la compagnie de la Baie d'Hudson et s'en faire obéir sans réplique. C'est ce que fit Ouimet, et tout le monde se trouva bien de l'ascendant juste, raisonné qu'il prit dès les débuts de la campagne. Son premier acte d'autorité fut de faire désarmer la compagnie des gardes d'Edmonton. Elle n'était d'aucune utilité. Il la remplaça par une compagnie de métis français, et la suite prouva que le colonel avait raison: ces batteurs d'estrade firent un service d'éclaireurs très actif. Ce fut cette compagnie qui surveilla les sauvages réunis en nombre à la réserve Alexandre; ce fut elle qui sauva la mission de Saint-Albert d'un pillage presque certain. Esprit juste, mais ferme, Ouimet voulut que la vieille routine suivie dans la distribution des contrats fût changée. Jusqu'alors, ils avaient été distribués aux amis de la compagnie de la Baie d'Hudson; dorénavant, ils seraient donnés par voie de soumissions. On connaît la mobilité du caractère métis: peu habitués à se voir traiter avec tant d'équité, ils passèrent dès lors de la crainte et de l'indifférence à la plus entière confiance.

M. Ouimet était tout aussi bien avec les Anglais du Nord-Ouest qu'avec les métis. Sa fermeté, son esprit droit leur plaisaient. Il était énergique avec les indisciplinés, poli pour chacun, ne souffrait pas qu'on pressurât les pauvres ni que l'on commît des injustices sous ses yeux. Et, avec cela, il était d'une grande délicatesse pour chacun.

Un de ses officiers m'a raconté un trait charmant. Un jour, il faisait avec un camarade une promenade dans les environs de Saint-Albert. En traversant le jardin des sœurs Grises, il se baissa et cueillit trois pensées. Il les mit à sa boutonnière, en disant:

“Elles seront pour ma femme ; elle les recevra par le prochain courrier.”

La mère supérieure de la mission avait été témoin de ce pieux larcin. Tout en riant, elle dit au colonel :

“Ce n'est pas bien, ce que vous faites là. Vous donnez le mauvais exemple à vos hommes, en venant piller ainsi celles que vous avez à défendre.”

Le colonel sourit et reprit le chemin de son camp. Le lendemain, un officier remettait à la supérieure une enveloppe cachetée. Sur la carte du colonel se lisait le motif qui lui avait fait cueillir les fleurs. Cette carte était enveloppée dans trois billets de cinquante dollars, — c'est-à-dire cinquante dollars par pensée, — et celui qui s'acquitta de ce message auprès de la pauvre petite mère des orphelins de Saint-Albert n'a pas encore oublié l'émotion que lui a causée le spectacle des larmes de reconnaissance que la sœur Grise versa à ce moment.

Quoi qu'on ait pu en dire et en écrire, le colonel Ouimet restera certainement l'un des officiers qui ont le mieux compris la situation du Nord-Ouest. Il s'est de suite mis bien avec les populations. Il a contribué, dans l'humble mesure de ses forces, à les rapprocher, à les pacifier, et la civilisation doit lui en être reconnaissante, à lui et à ses hommes. Les métis ont trouvé en lui un défenseur. Aujourd'hui même, il ne les oublie pas. Je l'ai entendu revendiquer, dans la chambre des communes, les droits oubliés de la compagnie montée des francs-tireurs de Saint-Albert. Il a si bien plaidé leur cause, qu'il leur a obtenu les terres auxquelles ils avaient droit tout comme les autres volontaires qui ont pris part à la campagne du Nord-Ouest.

M. Ouimet a joué un rôle important comme membre ministériel, et, quand les hasards de la guerre l'ont forcé à combattre dans les rangs de l'opposition, son rôle a été aussi marquant.

Dès 1879, M. Ouimet était désigné par l'opinion comme un futur ministre. Cependant les événements politiques n'ont pas permis son entrée dans le cabinet avant le mois de novembre, 1891. Il est possible que cet état de choses se fût prolongé encore, si les amis de M. Ouimet n'avaient profité de la retraite de sir Hector Langevin pour faire valoir ses droits. Ceux qui connaissent le dessous des cartes dans la partie qui s'est jouée à Ottawa depuis la mort de sir John A. Macdonald savent que le député de Laval a conduit sa barque avec une grande habileté. Quelques-uns pourront parler d'égoïsme : d'autres leur répondront qu'en politique l'égoïsme est de bonne guerre. Dans tous les cas, nous sommes dans un temps où le succès fait oublier bien des petites misères, et M. Ouimet a réussi. Le voilà ministre, — ministre des travaux publics, — à la tête d'un service où le patronage se chiffre par millions. Sans vouloir prédire en quoi que ce soit, l'auteur est bien sûr que, si M. Ouimet fait des fautes, ce ne seront pas des fautes de prudence, de patriotisme ou de droiture de caractère. Ce n'est pas lui qui se compromettrait : il a un passé inattaquable, il y tient, et il le gardera.

M. Ouimet est un lutteur de *hustings* : il a pris part à un grand nombre d'élections partielles. Orateur populaire, connaissant le peuple à fond, sa parole est simple, claire ; son raisonnement apporte une grande force de conviction.

La fortune, la clientèle l'ont favorisé. Malgré la

politique et tout le temps que cette capricieuse exige, le bureau de M. Ouimet est resté un des plus importants de Montréal.

Au milieu de ses nombreux travaux, il a trouvé le temps d'accepter la direction de la banque d'épargne et du crédit foncier franco-canadien. Il est à la tête de cette première institution depuis 1876 ; en 1886, il devenait directeur du crédit foncier.

Ces chances, ces succès, il les doit à son esprit conciliateur.

Le Monde persiste dans sa campagne contre M. Clarke Wallace. Je crois qu'il a tort. Loin d'être un fanatique et un homme médiocre, le contrôleur des douanes est un homme modéré, de bon jugement et qui a su se gagner les sympathies de la grande majorité des députés français et catholiques de la chambre des communes.

Dans la position où se trouvent les Canadiens-Français, et pour combattre le préjugé anglais et protestant, il n'y a pas, pour nos journalistes, de meilleure politique à suivre que la tolérance contre l'invective, la modération contre la violence, et la saine appréciation des hommes des autres provinces contre le mauvais vouloir qui, en certains quartiers, entoure les nôtres. En donnant l'exemple, en nous plaçant sur ce terrain élevé, nous commanderons l'attention, le respect et l'estime de tous nos compatriotes de race et de croyance différentes.

M. Tardivel déclare, dans *La Vérité*, que l'entrée de M. Clarke Wallace dans le cabinet indique sûrement que la question des écoles du Manitoba ne sera pas réglée d'une manière satisfaisante pour les catholiques. M. Tardivel croit-il que, s'il était premier ministre à Ottawa, il pourrait former une administration plus sympathique aux catholiques que l'administration Thompson ? Et, s'il était à la place de sir John Thompson, de M. Ouimet, de M. Angers, de M. Costigan, de M. Frank Smith, de M. Curran, a-t-il la prétention de croire qu'il pourrait faire plus pour nos coreligionnaires de l'Ouest que nos représentants actuels ne sont disposés à faire ?

Peu d'hommes, dans le journalisme, ont l'habitude de se préjuger autant, d'avance et sans justification, que le rédacteur de *La Vérité*. Ce n'est pas étonnant : M. Tardivel est le seul intransigeant du Canada qui se rapproche de Rochefort. Les extrêmes se touchent.

M. Costigan reste dans le cabinet, comme secrétaire d'Etat. Tout le monde en est content. Il n'y a pas, dans la politique fédérale, un homme plus aimé que l'honorable John Costigan. Sa droiture de caractère et de vues, son admirable jugement, sa haine pour tout ce qui sent l'intolérance, l'outrage ou l'injustice, en ont fait le favori des masses comme de ses collègues. Personne ne réunit à un plus haut degré les brillantes qualités de l'Irlandais et du Français : heureux mélange de générosité, d'esprit, de droiture et d'habileté.

J'ai suivi de près la carrière de l'honorable ministre de la milice, M. J. C. Patterson. C'est le futur chef du parti conservateur d'Ontario en chambre. Il commande à lui seul, dans le parlement fédéral, plus de sympathies actives que tous les autres ministres d'Ontario ensemble. Il est l'ami de la province de Québec, et sur lui nous pouvons toujours compter, quand nous aurons le droit de notre côté.

M. Haggart est un rude appoint dans la partie qui se joue entre les conservateurs et les libéraux. Il est de ceux qui réussissent. Qui peut dire que le succès ne donne pas souvent raison ? . . .

A ce point de vue, M. Haggart est un élément de force pour son parti.

M. Curran vient d'obtenir une promotion méritée. Toujours à son poste, toujours prêt à donner à son parti son temps, son travail et les sacrifices qu'on lui demandait, il a depuis longtemps gagné ses épaulettes. Il fera un excellent solliciteur général et n'oubliera pas Montréal, qui a été négligée dans la distribution du patronage du département de la justice.

A ce propos, une question : pourquoi emploie-t-on, dans des causes de Montréal ou de Québec, des avocats d'Ottawa qui n'ont ni l'expérience ni le talent des nôtres et qui viennent ici se pavaner devant leurs confrères et amis politiques qui n'y comprennent rien ? Le moins que le parti puisse exiger, c'est que les causes de la province de Québec soient confiées à des avocats de cette province.

Je détache ce qui suit de la lettre d'adieu que M. Chapleau a adressée à ses fidèles électeurs de Terrebonne, en se retirant de la vie politique active :

« Les hommes publics du Canada devraient tous vouloir donner suite à cette belle et fructueuse tradition de conciliation et de bonne entente qui fut l'idée créatrice de la confédération et qui a, depuis, valu à notre pays le succès, le progrès et la tranquillité dans l'ordre. J'ai le ferme espoir que les différentes législatures du pays feront preuve de cet esprit de tolérance que l'Eglise reconnaît aujourd'hui sous toutes les formes auxquelles le christianisme s'est adapté, et que les vieilles provinces, qui ont constitué la puissance du Canada, ne refuseront pas de s'inspirer aux sources vives qui leur ont donné l'existence et la stabilité. S'il en était autrement, on s'exposerait à voir remises en question et discutées de nouveau les conditions de l'union, qui ne peut faire une grande nation des éléments hétérogènes de nos provinces que si elle accorde aux minorités la garantie des droits, privilèges et immunités sans lesquels ces minorités n'auraient jamais accepté le pacte, base de la confédération.

« Vous savez que c'est là le principe de conciliation qui m'a toujours guidé dans ma vie publique, primant les considérations personnelles et locales, dans les crises que nous avons traversées et auxquelles j'ai été mêlé ; c'est lui qui m'inspirera aux jours de lutte et je lui dois la récompense que donne, aux jours de triomphe, le sentiment du devoir accompli. Dans ma carrière politique, ce fut là mon premier mot, et, quel que soit l'avenir que la Providence me réserve, ce sera encore mon dernier mot. »

Une opinion libérale sur le nouveau lieutenant-gouverneur :

« Elles seront bien rares, dans un demi-siècle, les réputations politiques canadiennes qui surnageront encore dans le vaste gouffre de l'oubli !

« Au nombre de ces rares individualités, l'historien futur se plaira à reconnaître la figure toujours sympathique de M. Chapleau. Dans les pages de nos annales, on aimera à retrouver le médaillon de ce profil antique et, lorsque les jeunes gens de la génération actuelle seront arrivés à l'extrême vieillesse, ils parleront encore à leurs petits-enfants de l'éloquence fougueuse de ce tribun du peuple, que les Grecs auraient représenté sous la figure d'un autre Mercure avec des chaînes d'or sortant de ses lèvres enchanteresses.

« Il est bien rare que nous ayons eu à dire du bien

de M. Chapleau, membre du cabinet fédéral. Ministre d'une administration corruptrice, lieutenant d'un homme qui a plus fait pour déprimer notre race que n'importe quel autre homme public, il nous eût été impossible de louer l'orateur sans faire du bien à la cause qu'il défendait. A présent qu'il prend ses Invalides et qu'il sort tout meurtri de la lutte politique, nous nous plaignons à ne nous rappeler que ses bonnes qualités, son talent oratoire, sa vibrante parole, l'aménité de son caractère, le magnétisme sans pareil qui rayonnait de sa personne et qui lui a valu de si nombreux, de si fidèles amis, et l'éclat qu'il a jeté sur le nom canadien.

« Nous ne croyons pas que M. Chapleau ait dit un éternel adieu à la politique. A cinquante-trois ans, un homme politique est encore jeune. Si la santé lui revient, il pourra fournir une nouvelle carrière, plus brillante peut-être que la première. Il trouvera dans sa résidence de Spencer-Wood des sympathies d'autant plus vives qu'il ne sera probablement jamais tenté d'imiter son prédécesseur, M. Angers. » — Du Courrier de Maskinongé.

Dans l'enceinte du parlement modèle des jeunes conservateurs, la séance était des plus tumultueuses.

Après le discours du ministre des finances sur le budget, on en vint à hausser le ton et à changer l'allure de la discussion. C'était à propos du vote relatif à un amendement. Certain ministre de la droite, bien qu'absent de la chambre lors de la lecture de cet amendement, s'obstinait à voter quand même, violant ainsi une règle parlementaire : de là, toute l'agitation et ce qui s'en suivit.

Le chef de la gauche reprocha à son adversaire sa manière d'agir et termina une violente harangue en qualifiant son acte d'indignité vile, grossière.

Le ministre inculpé bondit sur son siège, et se leva l'œil en feu, la rage dans l'âme ; et, secouant fébrilement sa main droite du côté de l'ennemi, il lui hurle au milieu des murmures et des cris : « Si j'osais me servir du langage du chef de l'opposition, je lui dirais qu'il est un menteur. » Ici le bruit redouble et l'indignation de la gauche est à son comble. Les uns crient : A l'ordre ! à l'ordre ! Les autres demandent à pleins poumons l'expulsion du coupable, tandis que la droite cherche à noyer par ses applaudissements les éclats de voix et les trépiglements de ses adversaires. L'orateur réussit enfin à se faire entendre, chacun des deux combattants rétracte ses paroles, et le calme se rétablit peu à peu dans le parlement.

En France, il y a le conseil consultatif d'hygiène de la France. Sa juridiction s'étend sur tout le pays.

Ce conseil est composé des sommités médicales de la France.

A part cela, chaque département et chaque commune possèdent un conseil de salubrité.

Ainsi, le conseil de salubrité de la Seine a pleine autorité sur toutes les questions qui affectent Paris. Il voit non-seulement aux rues, aux égouts, aux cours, mais encore à la construction des maisons, logements, magasins, théâtres, etc..

Tous les plans et devis lui sont soumis, et il les examine au point de vue sanitaire.

Pourquoi ne prendrions-nous pas avantage de cette organisation de salubrité publique en opération depuis des années et dont le fonctionnement donne des résultats admirés de tout l'univers ?

Les législatures fédérales et provinciales devraient s'entendre pour adopter une législation commune et complète sur un sujet aussi important, surtout pour les grands centres du pays.

Le procès intenté par M. l'abbé Baillargé contre M. Filiatreault, directeur de la Canada-Revue, s'est terminé par une rétractation que ce dernier a publiée dans la presse.

Si M. Filiatreault devait en arriver là, il aurait mieux fait de se rétracter dès le début.

M. Léon Gérin, fils du regretté M. Gérin Lajoie, auteur de *Jean Rivard*, vient d'être choisi comme secrétaire de M. Angers, ministre de l'agriculture. M. Léon Gérin s'est livré, depuis plusieurs années, à des études sociales remarquables, au cours desquelles il a prouvé qu'il a hérité du beau talent et des aptitudes littéraires de son père.

La position de secrétaire particulier d'un ministre en est une qui peut apporter une haute culture intellectuelle et une grande connaissance de la vie publique et des hommes, à ceux qui veulent être plus qu'une simple machine à écrire. M. Gérin est un de ceux qui ne manqueront pas d'en bénéficier.

RÉCITS DU LABRADOR.

Je vous ai entretenu du lièvre, de sa chasse et des mésaventures dont il est la pitoyable victime, mais j'ai négligé de vous parler de ses organes. J'ai eu tort et je dois réparer une omission si regrettable, les organes étant, chez les animaux comme chez les hommes, les facteurs indispensables de leur existence et les causes indiscutées de leur mort.

Avant toute chose et quoiqu'il m'en coûte, laissez-moi vous exprimer une vérité profondément humiliante pour notre espèce : de tous les mammifères, nous sommes les moins complets.

La nature nous a privés des organes que je me permettrai d'appeler *surrérogatoires* ; et, sauf de bien rares exceptions, elle en a, au contraire, trop abondamment pourvu la plupart des animaux qui composent la classe dont notre vanité nous a fort sottement déclarés le plus bel ornement. Cependant, en nous privant de l'appendice que Victor Considérant réclamait avec tant d'avidité comme terme du perfectionnement humain, elle ne fut point marâtre, car elle supprimait en nous une cause de perte.

On ne saurait croire combien ce prolongement de la colonne vertébrale, quelque réduit qu'il fût à sa plus simple expression, a été cause de trépas aussi lamentables qu'imprévus.

Demandez aux chasseurs. Tous vous affirmeront qu'il n'est pas un animal du bois qui n'ait été victime de l'indiscrétion ou de l'imprudence de cet ornement qu'ils désignent, en leur langage dépourvu de détours, sous le nom de queue.

Il existe, ou il semble exister, tout au moins, devrais-je dire, une relation assez constante entre le développement, la forme et le port de cette manifestation physique et l'intelligence ou l'instinct des animaux qui en sont ornés. C'est ainsi que les bêtes qui laissent à désirer sous ce rapport paraissent moins bien douées intellectuellement que celles dont la queue est aussi prolongée que touffue.

Le lièvre, le loup-cervier et l'ours sont un exemple frappant à l'appui de cette loi, que je crois avoir décou-

verte. Le seul instinct les anime. Voyez, au contraire, le renard, le castor et la loutre : oseriez-vous leur refuser quelques-unes des facultés les plus précieuses de l'intelligence ?

Chez les uns, cet ornement parfaitement tutélaire protège à peine les parties avoisinantes, qui restent exposées à toutes les indiscretions et aux froids atouchements des bises implacables de l'hiver. Chez les autres, au contraire, il les embellit, il les abrite, il les réchauffe et leur donne cet aspect de candeur et d'originalité si attrayantes chez le renard, si appétissantes chez le castor, si consolantes chez la loutre. Je pourrais vous citer mille exemples de cette étonnante relation de la queue des animaux avec le développement de leur intelligence.

Il résulte de cette loi, aussi vraie que singulière, que les animaux à queue courte sont le plus souvent, contrairement à toute vraisemblance, les tristes dupes de l'imprudence ou de la sottise de ce complément du système vertébral. En voici une preuve éminemment palpable. Vous connaissez tous le grand chat à queue dérisoire, à longues pattes et à oreilles droites terminées par un pinceau, que l'on appelle le loup-cervier ?

Peut-être savez-vous qu'il adore les émanations de la chataire et de la valériane, et que ce goût absurde, il le partage avec tous les félins des latitudes tempérées ?

Vous n'ignorez pas, j'en suis sûr, que tout chasseur est, non-seulement un puits de vérité, mais encore le réceptacle de beaucoup de vertus et d'un nombre infini de malices et de ruses qu'il croit propres à égaliser ses chances dans la lutte qu'il soutient contre les animaux.

Un chasseur, l'un des plus madrés, avait tendu une douzaine de collets à loup-cervier sur son *chemin de chasse* ; et, comme il connaissait l'entraînement désordonné de cet animal pour la valériane, il avait abondamment *drogué sa tenture* avec une infusion de cette plante dans une solution de rognon de castor et de whiskey. Le lendemain, il constata, avec ahurissement, qu'un loup-cervier était pris, pris par la queue, dans l'un de ses collets. Sa stupéfaction fut si grande qu'il négligea d'asséner un coup de manche de hache sur la tête du prisonnier, et que celui-ci s'échappa en abandonnant une partie du court organe par lequel il avait été trahi.

Je domine assez mal mes impressions, et il me fut impossible de dissimuler un certain étonnement, lorsque Laurent T. me fit le récit de cette aventure. Il tenait à me convaincre, et voici l'explication qu'il me servit, — explication, à mon avis, à ce point concluante, que depuis il m'a toujours été impossible de comprendre comment il se faisait que tous les animaux ne se prisent pas par la queue.

Chaque bête, paraît-il, a une manière spéciale de satisfaire ses appétits ou ses passions. C'est pourquoi, lorsque nous nous trouvons possesseurs d'un parfum qui nous agrée, nous le portons à nos narines pour en respirer les effluves odorants, que nous en versons des extraits sur notre mouchoir et sur nos habits, afin de leur communiquer une odeur qui nous est chère. Le loup-cervier de Laurent T. en avait usé à peu près de même sorte ; mais, ne possédant d'autre vêtement que sa fourrure et aucun mouchoir, il avait trouvé pratique de

la frotter sur l'objet de sa convoitise, et cela avec tant de persistance et de guignon tout à la fois, qu'il était resté pris par la queue.

Je hais le scepticisme,—cet esprit des ignorants et des sots ; mais, si j'avais été le héros d'une semblable aventure, j'eusse certainement prié le plus courageux de mes amis de vous la conter.

HENRY DE PUYJALON.

MADRID.

Madrid, princesse des Espagnes,
Il court par tes mille campagnes
Bien des yeux bleus, bien des yeux noirs.
La blanche ville aux sérénades,
Il passe par tes promenades
Bien des petits pieds tous les soirs.

Madrid, quand tes taureaux bondissent,
Bien des mains blanches applaudissent,
Bien des écharpes sont en jeu.
Par tes belles nuits étoilées,
Bien des senoras long voilées
Descendent tes escaliers bleus.

Madrid, Madrid, moi, je me raille
De tes dames à fine taille
Qui chaussent l'escarpin étroit ;
Car j'en sais une par le monde,
Que jamais ni brune ni blonde
N'ont valu le bout de son doigt !

J'en sais une, et, certes, la duègne
Qui la surveille et qui la peigne
N'ouvre sa fenêtre qu'à moi ;
Certes, qui veut qu'on le redresse
N'a qu'à l'approcher à la messe,
Fût-ce l'archevêque ou le roi.

Car c'est ma princesse andalouse !
Mon amoureuse ! ma jalouse !
Ma belle veuve au long réseau !
C'est un vrai démon ! c'est un ange !
Elle est jaune comme une orange,
Elle est vive comme un oiseau !

Or, si, d'aventure, on s'enquête
Qui m'a valu telle conquête,
C'est l'allure de mon cheval,
Un compliment sur sa mantille,
Puis des bonbons à la vanille
Par un beau soir de carnaval.

ALFRED DE MUSSET.

Une ville qui peut rivaliser avec les grands centres américains, en fait de croissance et de progrès, est assurément Melbourne, la capitale de l'Australie. Qui croirait que ce village pauvre et désert, composé, tout au plus, de cent maisons et peuplé de trois ou quatre cents habitants, en 1837, compte aujourd'hui 500.000 âmes et des édifices de dix et douze étages ?

Melbourne a réalisé, sinon dépassé, les espérances des rêveurs socialistes contemporains. L'ouvrier jouit d'une forte somme de liberté et de bonheur. Il est bien payé ; il ne travaille que huit heures par jour ; il en consacre huit autres au jeu (gambling) et il emploie le reste de son temps à dormir.

LA REFORME DE L'ENSEIGNEMENT.

II.

L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR.

Comme on l'a déjà fait remarquer, nous n'avons pas, dans cette province, les mêmes divisions que dans les autres pays pour les différents degrés d'enseignement. Il n'y a ici, à proprement parler, que l'enseignement primaire et l'enseignement supérieur. C'est, du moins, ce qui ressort de l'ensemble de nos lois scolaires. Le premier enseignement comprend ce qu'on appelle les "écoles communes;" le second embrasse les écoles modèles, les académies, les *High Schools*, les collèges classiques et les universités. En suivant l'ordre établi dans les pays d'Europe, nous devrions ranger les *High Schools* et les collèges classiques parmi les établissements d'enseignement secondaire. Pour plus de clarté, cependant, nous suivrons l'ordre établi ici depuis longtemps, et nous mettrons nos collèges classiques parmi les maisons d'enseignement supérieur.

La principale difficulté qui se présente, quand on parle des études classiques, c'est l'enseignement du grec et du latin. Cet enseignement doit-il occuper la première place, ou bien doit-il être relégué au second plan ? Faut-il l'imposer aux élèves pendant toute la durée du cours, ou seulement pendant les dernières années ? Telles sont les questions qui se posent tout d'abord à l'esprit et qui appellent fortement l'attention et la sollicitude de ceux qui s'intéressent, non-seulement à nos écoles, mais surtout aux sujets qu'elles sont appelées à former, aux résultats que leur enseignement peut produire sur la direction de l'esprit public.

Avouons-le franchement dès le début : notre enseignement classique, tel qu'il est donné, ne produit que de pauvres résultats et ne répond que très peu aux besoins impérieux du moment. Où en est la raison ? Voilà ce que nous allons sincèrement étudier, sans parti pris, mais sans faiblesse. Un autre aveu que nous devons consigner ici, en toute humilité, c'est que les élèves qui sortent des établissements de nos compatriotes de langue anglaise sont mieux armés pour la lutte de l'existence, sont plus amplement préparés pour faire face immédiatement aux obstacles dont la route est partout semée et qui nous arrêtent longuement, quand ils ne nous jettent pas complètement hors de la voie. Cela veut-il dire que nos collèges aient un enseignement complètement nul ? Non, sans doute ; mais la méthode n'est pas bonne, cela est incontestable.

Pour ce qui est de l'enseignement du latin et du grec, je ne crois pas que personne ait encore songé sérieusement à le faire disparaître complètement. Pour les pays de race latine surtout, — et notre province se trouve dans cette catégorie, — il y a là une nécessité qui s'impose.

"La première question, dit M. Alfred Fouillé, c'est de savoir si l'étude de la littérature française est suffisante dans un enseignement secondaire, (ici, c'est l'enseignement supérieur). Or, si nous nous plaçons, d'abord, au point de vue national, l'expérience nous apprend que ce n'est plus assez, de nos jours, pour une nation qui aspire à être supérieure, d'étudier sa propre langue et sa propre littérature. Cette sorte de monologue national, qui était possible quand la communication des peuples n'était pas universelle, est aujourd'hui impossible ; il rétrécit l'esprit et peut, à la fin, le déformer. En fait, ce sont les lettres antiques qui ont été les initiatrices des modernes à l'art, à la science, à la vie civique. Comme l'a dit M. Maneuvrier, les littératures modernes

n'ont pas eu de génération spontanée. Depuis les Grecs, toute grande renaissance littéraire a procédé d'un contact avec une autre littérature, principalement avec la littérature ancienne ; et si l'esprit littéraire subsiste dans notre nation, à travers les siècles, c'est grâce à ce contact toujours répété

" Si, dans l'enseignement libéral donné aux classes influentes, nous abaissons et même supprimons la culture classique, nous mutilons l'esprit français, en voulant forcer sa nature et son talent pour l'appliquer brusquement à un ordre tout nouveau d'idées et d'études ; nous brisons la solidarité morale et intellectuelle des générations. On se contente, bien souvent, de dire que le latin est utile pour comprendre et écrire le français, (toujours le point de vue utilitaire). On voit que sa véritable utilité est bien plus profonde : il sert à maintenir l'esprit français lui-même, dont la tradition classique est partie intégrante, en retrempe sans cesse l'esprit français à ses sources originelles "

Tout cela est très beau et très vrai. Mais le " point de vue utilitaire " a bien aussi son importance. Il faut bien se garder, aussi, de prendre l'accessoire pour le principal, et de donner à l'enseignement du latin, tout indispensable qu'il soit, la place d'honneur, et de lui subordonner toutes les autres matières du programme. L'étude du latin et du grec, on l'a dit avec raison, est une excellente gymnastique pour l'esprit ; mais faut-il que cet exercice occupe une aussi grande partie du temps des élèves, et ne pourrait-on pas en retrancher quelque chose pour faire travailler la classe sur un sujet plus immédiatement utile, une langue vivante, par exemple ?

" Le latin, dit une circulaire du ministre de l'instruction publique, en France, le latin est maintenant une langue morte dans toute l'étendue du terme, et le progrès de l'enseignement des langues vivantes achève complètement cette transformation. On étudiera désormais le latin pour le comprendre, et non le parler. Il est donc naturel de l'enseigner autrement qu'on ne l'a fait jusqu'ici. J'invite les professeurs des classes élémentaires à ne rien forcer, à espacer davantage les exercices du latin et, plus tard, du grec ; à ne pas tirer tout à eux dès ces premières classes. Je voudrais que le rudiment fût moins tyrannique, que ces jeunes enfants ne fussent pas si vite convaincus qu'ils sont voués au latin et au grec pour toute la suite de leurs études et que c'est là l'objet presque unique de leur passage au collège. "

Il y a, dans ces quelques lignes, un grand nombre de vérités qui peuvent être méditées avec fruit, dans nos collèges surtout. Ici, le latin occupe incontestablement la première place, la place par excellence. Les forts en *thème* et les forts en *version* sont toujours certains d'emporter les meilleurs prix, les véritables prix de la classe. On n'enseigne pas, non plus, le latin et le grec comme si c'étaient des langues mortes, mais comme des langues actuelles et vivantes. Ainsi, il y a le thème latin et le thème grec, la dissertation et le discours latins, le vers latin et même le vers grec. Voilà, sans conteste, autant de matières qui constituent une véritable superfétation et qui devraient être, sans merci, retranchées du cours. On se demande, en effet, à quoi peut servir d'apprendre à écrire, en prose et en vers, des langues qu'on n'écrira jamais par la suite, si ce n'est pour soutenir une thèse de théologie. Au lieu de perdre le temps à composer péniblement de faibles écrits en latin ou en grec, que l'élève, sous la direction du maître, lise davantage ses auteurs grecs et latins, de façon à en mieux saisir les beautés de détail et surtout à en bien appré-

cier tout l'ensemble. Avec la méthode actuelle, on se contente de traduire, plus ou moins cursivement, quelques chants de l'Enéide et de l'Iliade, trois ou quatre discours de Cicéron et des fragments de Démosthène. En supprimant les thèmes, les discours et les compositions en vers, on aura le temps de parcourir plus longuement les auteurs et d'en saisir davantage la portée et l'esprit. Et il restera probablement quelques heures encore, chaque semaine, pour soigner un peu mieux une étude qui nous paraît outrageusement négligée, celle de la langue maternelle.

(A suivre.)

LE ROLE DU POÈTE.

Des choses immortelles ont été faites de nos jours par de grands et nobles poètes personnellement et directement mêlés aux agitations quotidiennes de la vie politique. Mais, à notre sens, un poète complet, que le hasard ou sa volonté aurait mis à l'écart, du moins pour le temps qui lui serait nécessaire, et préservé, pendant ce temps, de tout contact immédiat avec les gouvernements et les partis, pourrait faire aussi, lui, une grande œuvre.

Nul engagement, nulle chaîne. La liberté serait dans ses idées comme dans ses actions. Il serait libre dans sa bienveillance pour ceux qui travaillent, dans son aversion pour ceux qui nuisent, dans son amour pour ceux qui servent, dans sa pitié pour ceux qui souffrent. Il serait libre de barrer le chemin à tous les mensonges, de quelque part ou de quelque parti qu'ils vinssent ; libre de s'atteler aux principes embourbés dans les intérêts ; libre de se pencher sur toutes les misères ; libre de s'agenouiller devant tous les dévouements. Il vivrait dans la nature, il habiterait avec la société. Suivant son inspiration, sans autre but que de penser et de faire penser, avec un cœur plein d'effusion, avec un regard rempli de paix, il irait voir en ami, à son heure, le printemps dans la prairie, le prince dans son Louvre, le proscrit dans sa prison. Lorsqu'il blâmerait çà et là une loi dans les codes humains, on saurait qu'il passe les nuits et les jours à étudier dans les choses éternelles le texte des codes divins. Rien ne le troublerait dans sa profonde et austère contemplation : ni le passage bruyant des événements publics, car il les assimilerait et en ferait entrer la signification dans son œuvre ; ni le voisinage accidentel de quelque grande douleur privée, car l'habitude de penser donne la facilité de consoler ; ni même la commotion intérieure de ses propres souffrances personnelles, car, à travers ce qui se déchire en nous, on entrevoit Dieu, et, quand il aurait pleuré, il méditerait.

Dans ses drames, vers et prose, pièces et romans, il mettrait l'histoire et l'invention, la vie des peuples et la vie des individus, le haut enseignement des crimes royaux comme dans la tragédie antique, l'utile peinture des vices populaires comme dans la vieille comédie. Voilant à dessein les exceptions honteuses, il inspirerait la vénération pour la vieillesse, en montrant la vieillesse toujours grande ; la compassion pour la femme, en montrant la femme toujours faible ; le culte des affections naturelles, en montrant qu'il y a toujours et dans tous les cas quelque chose de sacré, de divin et de vertueux dans les deux grands sentiments sur lesquels le monde repose depuis Adam et Eve, la paternité, la maternité. Enfin, il relèverait partout la dignité de la créature humaine en faisant voir qu'au fond de tout

homme, si désespéré et si perdu qu'il soit, Dieu a mis une étincelle qu'un souffle d'en haut peut toujours raviver, que la cendre ne cache point, que la fange même n'éteint pas, — l'âme.

Dans ses poèmes, il mettrait les conseils au temps présent, les esquisses rêveuses de l'avenir ; le reflet, tantôt éblouissant, tantôt sinistre, des événements contemporains ; les panthéons, les tombeaux, les ruines, les souvenirs ; la charité pour les pauvres, la tendresse pour les misérables ; les saisons, le soleil, les champs, la mer, les montagnes ; les coups d'œil furtifs dans le sanctuaire de l'âme où l'on aperçoit sur un autel mystérieux, comme par la porte entr'ouverte d'une chapelle, toutes ces belles urnes d'or, la foi, l'espérance, la poésie, l'amour ; enfin il y mettrait cette profonde peinture du moi qui est peut-être l'œuvre la plus large, la plus générale et la plus universelle qu'un penseur puisse faire.

Comme tous les poètes qui méditent et qui superposent constamment leur esprit à l'univers, il laisserait rayonner, à travers toutes ses créations, poèmes ou drames, la splendeur de la création de Dieu. On entendrait les oiseaux chanter dans ses tragédies ; on verrait l'homme souffrir dans ses paysages. Rien de plus divers, en apparence, que ses poèmes ; au fond, rien de plus un et de plus cohérent. Son œuvre, prise dans sa synthèse, ressemblerait à la terre ; des productions de toute sorte, une seule idée première pour toutes les conceptions ; des fleurs de toute espèce, une même sève pour toutes les racines.

Il aurait le culte de la conscience, comme Juvénal, lequel sentait jour et nuit "un témoin en lui-même," *nocte dieque suum gestare in pectore testem* ; le culte de la pensée, comme Dante, qui nomme les damnés "ceux qui ne pensent plus," *le gente dolorose ch'anno perduto il ben del intelletto* ; le culte de la nature, comme saint Augustin, qui, sans crainte d'être déclaré panthéiste, appelle le ciel "une créature intelligente," *cælum cæli creatura est aliqua intellectualis*.

Et ce que ferait ainsi, dans l'ensemble de son œuvre, avec tous ses drames, avec toutes ses poésies, avec toutes ses pensées amoncelées, ce poète, ce philosophe, cet esprit, ce serait, disons-le ici, la grande épopée mystérieuse dont nous avons tous chacun un chant en nous-mêmes, dont Milton a écrit le prologue, et Byron, l'épilogue : le poème de l'homme.

Cette vie imposante de l'artiste civilisateur, ce vaste travail de philosophie et d'harmonie, cet idéal du poème et du poète, tout penseur a le droit de se les proposer comme but, comme ambition, comme principe et comme fin.

VICTOR HUGO.

CABLES SOUS-MARINS.

Il n'y a pas encore longtemps, les Marseillais se sont bien amusés, en se promenant au bord de la mer. Ils apercevaient un navire qui, de loin, ne paraissait pas plus gros que le poing ; et le petit navire déroulait, déroulait, déroulait un fil dans la mer, comme un ver à soie qui fait son cocon. Le petit navire, c'était le *François-Arago* en train de poser un câble télégraphique entre Oran et Marseille. C'est la première fois qu'un câble sous-marin français est monté par des Français montant un bateau français ; mais ça ne sera pas la dernière, car maintenant nous sommes très bien outillés pour cela. Ce premier essai, de Marseille à Oran, vaut bien qu'on le compte : le câble n'a pas moins de onze

cent soixante-dix kilomètres et pèse huit cent mille kilogrammes. On s'explique, en lisant ces chiffres, pourquoi les Anglais tenaient essentiellement à rester, dans le monde entier, les fournisseurs de télégraphie sous-marine. Ils seront, maintenant, obligés de partager, et voilà leur fructueux monopole qui disparaît après vingt-cinq ans d'une belle existence. C'était écrit !

C'est une chose très curieuse que ces câbles sous-marins qui mettent en rapports, par de petits clignements électriques imperceptibles, les extrémités du monde. Leur réseau s'étend actuellement sur 107.000 milles marins, c'est-à-dire sur 161.164 kilomètres.

Les premiers essais furent pénibles et infructueux. Des millions ont été engloutis au fond de l'Océan, de la Manche et de la Méditerranée, avant d'arriver à un résultat. C'est ainsi que, pour le plus grand plaisir des poissons, mollusques et habitants des mers, gisent, oubliés dans des profondeurs sinistres, le premier câble transatlantique, l'aïeul des câbles, puis ceux de Carthage, de la Spezzia, de Bizerte, et bien d'autres. Par contre, la valeur des câbles qui fonctionnent avec utilité et précision est d'environ un milliard : la partie scientifique est donc largement gagnée.

Tout le monde a vu dans nos expositions des morceaux de câbles sous-marins ; ils se composent d'un *conducteur* en cuivre, généralement une cordelette de sept fils de cuivre, par lequel passe le courant électrique ; d'une *gaine* isolante en gutta-percha, et d'une *armature* en jute et fil de fer ou acier, qui recouvre le tout et empêche le câble d'être brisé par tous les accidents variés qui l'attendent au fond des mers. Il en résulte que le diamètre ou grosseur du câble est très variable : pareil à un énorme serpent qui plongerait dans la mer la tête la première, il est très gros et très lourd auprès des côtes, sur les points d'*atterrissement*, et va en diminuant dans la mer profonde. On le prépare, en conséquence, après avoir fait un relevé aussi exact que possible, par des sondages, du fond de la mer sur lequel il sera étendu.

Quand tout est prêt et que le câble est enroulé à bord du navire sur d'énormes bobines, on fait ce que vient de faire le *François-Arago* entre Marseille et Oran. Il a, d'abord, été à Oran, où il a immergé soigneusement vingt-cinq kilomètres de câble, dont il a laissé le bout accroché en mer à une bouée. Puis il est reparti pour Marseille, où il a posé l'autre bout et d'où il a repris le chemin d'Oran, tout doucement, mettant le cap sur la bouée. Arrivé là, on relie les deux morceaux par une de ces bonnes épissures dont les télégraphistes ont le secret, et le câble est prêt à fonctionner.

De même que dans les fils télégraphiques placés sur les poteaux, le courant électrique qui circule dans les câbles sous-marins est d'une intensité très faible ; on le reçoit aux extrémités avec des appareils d'une sensibilité extrême, que le moindre souffle ferait bouger ; ces appareils se nomment l'*appareil à miroir* et le *siphon-recorder*.

L'appareil à miroir a pour organe essentiel un petit miroir, grand comme une pièce de quatre sous, au dos duquel est collé un petit barreau aimanté. Le tout est suspendu entre les pattes d'un aimant en fer à cheval. A chaque émission du courant dans le câble, le petit

miroir fait une pirouette et renvoie comme un éclair le rayon lumineux que lui envoie une lampe placée devant lui. Du nombre des éclairs, de leur durée et de leurs intervalles, les sphinx de la télégraphie sous-marine déduisent, avec une grande facilité, les mots, les chiffres et les phrases, comme leurs collègues terrestres les déduisent des traits et des points du classique et merveilleux appareil Morse.

C'est un Français qui a inventé l'appareil à miroir, lequel est simple, facile à manier, mais qui présente deux inconvénients. Il ne laisse pas de trace des télégrammes transmis, et il jette dans un état d'énervement facile à comprendre les télégraphistes obligés de suivre de l'œil les petits éclairs brillants plus ou moins irréguliers dans lesquels voltige la pensée des interlocuteurs d'outre-mer.

Aussi le savant sir William Thompson lui a-t-il substitué le curieux appareil désigné sous le nom de siphon-recorder. Celui-là inscrit la dépêche; voici comment, en principe. Une petite bande de papier se déroule devant un siphon, c'est-à-dire devant un petit tube en verre recourbé, fin comme un cheveu, lequel plonge dans un réservoir rempli d'encre télégraphique que traverse le courant électrique transmis par le câble. Chaque fois que le courant passe, le petit siphon reçoit une impulsion violente à droite et à gauche, suivant le sens du courant; en même temps, par suite d'une propriété spéciale de l'électricité, la *force capillaire* qui maintenait l'encre dans le cheveu est rompue et il s'en échappe des gouttelettes d'encre qui tracent sur la bande, de chaque côté de sa ligne médiane, une ligne en zigzags. Le courant électrique retourne à la terre par la bande de papier mouillé qui reçoit les gouttes d'encre électrisées et par le support de l'appareil. Tous les angles supérieurs du zigzag correspondent aux points de l'alphabet Morse; tous les angles inférieurs, aux traits du même alphabet, et voilà la dépêche écrite, enregistrée. Il n'y a plus qu'à la lire, résultat auquel arrivent, avec la grande habitude qu'ils en ont, les intelligents télégraphistes sous-marins. Ce n'est pas toujours chose aisée que de lire cette cryptographie; mais nos télégraphistes devinent ce qu'ils ne comprennent pas, et ils arrivent aux étonnants résultats que l'on sait.

Le désespoir des télégraphistes, c'est quand il y a, dans le câble, ce que l'on appelle une *faute*, c'est-à-dire quand le câble, usé ou rongé par une pointe de rocher ou par quelque monstre marin facétieux, laisse le conducteur en cuivre communiquer avec l'eau, ou bien encore lorsque le conducteur est rompu ou simplement fatigué. Alors, on ne s'entend plus d'un bout à l'autre; il faut rechercher la faute, la localiser par des méthodes mathématiques d'une étonnante précision, puis aller repêcher la partie du câble avariée et la réparer.

On ne répare un câble sous-marin que lorsqu'on ne peut pas faire autrement, car l'opération est difficile, longue et coûteuse. Quand on le peut, on vit tant bien que mal avec sa faute et l'on en prend les conséquences en patience, sous la mer comme sur le légendaire plancher des vaches. C'est ainsi que le câble de Brest à Saint-Pierre et Miquelon a, depuis sa pose, datant de 1879, un défaut placé juste au milieu de l'Atlantique: il a "fauté" pour débiter, mais, depuis lors, il se conduit bien, grâce à un potentiel négatif de trois volts que lui

fournit régulièrement le poste de Brest. Dès qu'on le rationne un peu, le câble se plaint et devient incohérent. Son collègue, posé en 1869, a fonctionné, dans les mêmes conditions, pendant plusieurs années, avec une ration de potentiel négatif de 40 volts: on l'a relevé depuis lors et il était en parfait état, sauf la petite fissure qui avait été le chagrin de son existence.

Les baleines sont un sujet assez fréquent de fautes pour les câbles. Récemment on constata que le câble du réseau Western-Brasilian fonctionnait de plus en plus mal et qu'il était malade à 76 milles marins au nord de Santa-Catharina. On y expédia le médecin de service, c'est-à-dire le navire réparateur *le Wicking*, lequel, après quelques tâtonnements, l'empoigna avec un grappin et le coupa afin de pouvoir examiner les deux bouts et faire une épissure. Mais, tout aussitôt, sortit du sein des flots une sorte d'énorme flotteur qui éclata en répandant une odeur épouvantable. C'était la dépouille mortelle d'une baleine de seize mètres de longueur qui, en folâtrant dans les profondeurs, s'était enrobée et ligotée dans le câble au point de ne pouvoir s'en arracher, même en y laissant sa peau; finalement, la grosse bête était morte étouffée, n'ayant pu venir reprendre à la surface sa provision d'air. Sur les parties de la peau que l'on put repêcher, on trouva toutes sortes de coquillages, d'herbes et d'animaux sous-marins qui, examinés par les zoologistes, montrèrent que le drame s'était accompli le 9 septembre, c'est-à-dire précisément le jour où les télégraphistes, troublés par les soubresauts de son agonie, avaient commencé à ne plus s'entendre.

Un accident de ce genre a été signalé dans le golfe Persique et un autre sur la côte du Pérou. Mais, dans ces deux cas, les baleines, après s'être étranglées sur le câble et l'avoir rompu, étaient loyalement revenues à la surface, afin que l'on n'accusât personne de leur mort.

Le nouveau câble de Marseille à Oran n'aura rien à craindre des baleines. Il servira, par contre, en dehors de sa transmission régulière, à toutes sortes d'expériences intéressantes et utiles, car, dans la télégraphie sous-marine ou terrestre, le progrès est enragé. Nos télégraphistes, par d'ingénieux dispositifs, sont déjà parvenus à travailler en *duplex*, c'est-à-dire à envoyer simultanément deux signaux dans le même sens, et en *quadruplex*, c'est-à-dire à transmettre au même instant mathématique deux signaux dans un sens et deux dans le sens opposé. Ils nous promettent de fonctionner bientôt en *séxtuplex* et en *octuplex*, ce qui, au point de vue de l'ingéniosité et de l'augmentation du rendement des câbles, tient, en vérité, du prodige.

Mais ce n'est pas tout: ils commencent à combiner avec la télégraphie la téléphonie à grande distance au moyen des câbles sous-marins. On arrivera certainement, dans un avenir prochain, à faire la conversation de Brest à New-York avec la plus grande facilité. Dès lors, il ne restera plus à réaliser que "la vision à distance," permettant de voir son interlocuteur en même temps qu'on lui parlera, et, comme cette dernière partie du problème est déjà presque totalement approfondie dans les difficultés qu'elle présente, ce sera, espérons-le, le cadeau final que fera le laborieux dix-neuvième siècle à son jeune successeur.

CHANT DU CRÉPUSCULE.

Hier, la nuit d'été qui nous prêtait ses voiles
 Était digne de toi, tant elle avait d'étoiles,
 Tant son calme était frais, tant son souffle était doux,
 Tant elle éteignait bien ses rumeurs apaisées,
 Tant elle répandait d'amoureuses rosées
 Sur les fleurs et sur nous !

Moi, j'étais devant toi, plein de joie et de flamme,
 Car tu me regardais avec toute ton âme.
 J'admirais la beauté dont ton front se revêt ;
 Et, sans même qu'un mot révélât ta pensée,
 La tendre rêverie en ton cœur commencée
 Dans mon cœur s'achevait.

Et je bénissais Dieu, dont la grâce infinie
 Sur la nuit et sur toi jeta tant d'harmonie,
 Qui, pour me rendre calme et pour me rendre heureux,
 Vous fit, la nuit et toi, si belles et si pures,
 Si pleines de rayons, de parfums, de murmures,
 Si douces toutes deux !

Oh ! oui, bénissons Dieu dans notre foi profonde !
 C'est lui qui fit ton âme et qui créa le monde,
 Lui qui charme mon cœur, lui qui ravit mes yeux !
 C'est lui que je retrouve au fond de tout mystère !
 C'est lui qui fait briller ton regard sur la terre
 Comme l'étoile aux cieux !

C'est Dieu qui mit l'amour au bout de toute chose,
 L'amour en qui tout vit, l'amour sur qui tout pose !
 C'est Dieu qui fait la nuit plus belle que le jour !
 C'est Dieu qui sur ton corps, ma jeune souveraine,
 A versé la beauté comme une coupe pleine,
 Et dans mon cœur l'amour !

Laisse-toi donc aimer ! — Oh ! l'amour, c'est la vie,
 C'est tout ce qu'on regrette et tout ce qu'on envie
 Quand on voit sa jeunesse au couchant décliner.
 Sans lui, rien n'est complet ; sans lui, rien ne rayonne.
 La beauté, c'est le front ; l'amour, c'est la couronne.
 Laisse-toi couronner !

Ce qui remplit une âme, hélas ! tu peux m'en croire,
 Ce n'est pas un peu d'or, ni même un peu de gloire,
 Poussière que l'orgueil rapporte des combats ;
 Ni l'ambition folle, occupée aux chimères,
 Qui ronge tristement les écorces amères
 Des choses d'ici-bas.

Non, il lui faut, vois-tu, l'hymen de deux pensées,
 Les soupirs étouffés, les mains longtemps pressées,
 Le baiser, parfum pur, enivrante liqueur,
 Et tout ce qu'un regard dans un regard peut lire,
 Et toutes les chansons de cette douce lyre
 Qu'on appelle le cœur.

Il n'est rien sous le ciel qui n'ait sa loi secrète,
 Son lieu cher et choisi, son abri, sa retraite,
 Où mille instincts profonds nous fixent nuit et jour.
 Le pêcheur a la barque où l'espoir l'accompagne ;
 Les cygnes ont le lac ; les aigles, la montagne ;
 Les âmes ont l'amour.

VICTOR HUGO.

LE SOCIALISME.

Il n'y a pas à en douter, la suppression des corporations ouvrières, la concurrence égoïste et effrénée qui s'en est suivie, l'abaissement moral, l'exclusion de tout principe chrétien du code de lois donné aux peuples, l'usure, aujourd'hui toute-puissante dans l'usine et la banque, ont rendu la condition de l'ouvrier souverainement malheureuse. D'un bout du monde civilisé à l'autre, on n'entend qu'un cri, et il s'élève si fort qu'il domine même partout le bruit de la politique et le cliquetis des armes : c'est le cri des ouvriers opprimés et affamés, demandant du pain et plus de liberté.

A ce mal, il faut un remède, un remède prompt et efficace, car le malaise augmente dans la société et, avec le malaise, le danger.

Quel sera ce remède ? Les socialistes de toutes nuances répondent d'une voix : l'abolition de la propriété privée et sa transformation en propriété collective, sous l'administration des communes ou de l'Etat.

Cette proposition contient la quintessence du socialisme. Elle mérite, à ce point de vue, de fixer un moment notre attention.

Et d'abord, l'ouvrier trouverait-il aucun avantage à cette solution ? Certainement non. Quand il se penche sur son métier, il n'a pas seulement pour but d'en arracher, à la sueur de son front, son pain et celui de sa famille. Il voit encore, s'il a souci de l'avenir, le coin de terre ou la maisonnette qu'il se propose d'acquérir un jour, et cette vue soutient son courage. En serait-il ainsi, s'il ne pouvait plus considérer comme *sien* le salaire qu'il reçoit pour un travail absolument *sien*, en disposer à sa guise et en sauver une partie pour améliorer d'une manière permanente l'état de sa famille ? S'il est vrai, comme Dante l'a dit, qu'il soit décourageant de monter l'escalier de l'étranger, combien plus ne l'est-il pas de n'avoir jamais l'espoir d'un *chez soi*, si petit qu'il puisse être !

Aujourd'hui encore, malgré les rêves des Darwin et des Spencer, il est admis par tous que l'homme, à la différence des autres animaux, est doué de raison. Il doit donc jouir des biens de la terre comme tel et, partant, non-seulement en avoir usage au moment du besoin, mais avoir sur eux un véritable empire. C'est, il semble, ce que Dieu a voulu préciser dans la Bible, quand il dit à Adam, non pas : *servez-vous*, mais : prenez possession de toutes choses. S'il en était autrement, la condition de l'homme sous ce rapport ne serait pas meilleure que celle de son cheval ou de son âne.

Si l'homme est raisonnable, il doit prévoir l'avenir et se pourvoir pour l'avenir. Sous la Providence divine, il est sa propre providence. Or, les besoins de l'homme sont non-seulement multiples, mais sans cesse renaissants. Puis, plus il vieillit, plus il les voit augmenter et s'accroître. Comment pourrait-il espérer y faire face, s'il ne s'assurait pas une propriété stable ?

Puis, comptera-t-on pour rien les sueurs dont le cultivateur a arrosé son champ ou avec lesquelles l'ouvrier s'est procuré une maison ou une cabane ? Ces sueurs sont des gouttes de son sang, et y a-t-il rien qui puisse être un titre plus authentique de propriété absolue ?

Aussi toutes les constitutions des peuples civilisés, toutes les lois politiques et toutes les prescriptions divines ont fait de la propriété privée l'un des dogmes fondamentaux de la société humaine.

A toutes ces raisons, prises de la nature même de l'homme et de celle du travail, s'en ajoute une autre : l'homme est, de par la nature même, destiné à élever une famille et à se perpétuer par elle : ce qui nécessite la possession de la libre disposition de biens. Je sais bien que les socialistes recourent à la providence de l'Etat. Mais nous leur demanderons simplement : qui a donné à l'Etat une pareille mission ? En vertu de quel droit pourrait-il supprimer d'un trait de plume les droits antérieurs de la famille, qu'il a le devoir de défendre et de coordonner harmonieusement ? Et puis, ce serait, certes, une belle éducation que cette éducation donnée par l'Etat moderne ! Que ceux qui en doutent s'en informent auprès des Français restés catholiques.

Comme l'ouragan, le socialisme détruit encore toute liberté, toute paix, toute prospérité civile.

Toute liberté ! Où serait la liberté, si l'Etat, si la commune pouvait envahir le domaine de l'activité personnelle, la régler à sa guise et en déterminer les effets ? Dans ce cas, l'Etat serait le maître absolu de la fortune ; les citoyens ne seraient que ses manœuvres.

Toute paix ! Comment un joug si pesant ne causerait-il pas des plaintes, des litiges, des querelles et des révolutions ? "Notre ennemi, c'est notre maître" : cet axiome de La Fontaine aurait bientôt sa plus terrible confirmation dans l'ordre des faits.

Toute prospérité enfin ! Qui travaillerait, si le fruit du travail devait être également divisé entre tous et si l'initiative privée ne devait être reconnue en rien ? Quoi qu'on fasse, le grand mobile est et restera l'intérêt personnel.

Le lecteur assez patient pour me suivre jusque-là se dira peut-être : pourquoi avoir écrit cette page d'arguments qui ne sont point neufs ? Je me le suis demandé aussi, avant même de l'écrire. Mais il est d'une telle nécessité aujourd'hui que tous se protègent contre l'erreur socialiste, et si peu ont le temps de lire des livres ou même de longs articles sur cette question, que j'ai cru utile de risquer cette analyse sommaire. Elle peut, du moins, offrir matière à penser, et pourquoi lit-on, sinon pour penser avec ou sans l'écrivain ?

VECCHIO.

TENNYSON.

Poète d'un sentiment lyrique très raffiné, lord Tennyson a plus d'un point de rapprochement avec Victor Hugo, et il est impossible de parcourir les œuvres de ces deux maîtres sans y trouver une ressemblance de forme et de fond. C'est ainsi qu'*Enoch Arden* rappelle aussitôt à l'esprit les *Pauvres Gens*, et que les *Idylles du Roi* font songer à la *Légende des Siècles*. Mais, à part cette affinité, Tennyson reste un poète essentiellement anglais, plein de cette idéalisation des races du Nord, dont les plus beaux rêves s'enveloppent de brume. Il faut avoir vécu dans le pays des brouillards pour comprendre cette poésie de demi-teintes, si différente de l'ardente nature et des brillants soleils qui enflamment les poètes français, et principalement ceux du Midi. Poésie

sans chaleur, a-t-on dit souvent de Tennyson, comme des autres Anglais. Soit, mais poésie vibrante, néanmoins, et d'une nervosité propre au pays où elle est née.

Il faudrait, pour passer en revue toutes les poésies de Tennyson,—car il n'a pas publié d'œuvres en prose,—tout un gros volume de critique, tant semblent dignes d'admiration pour les fidèles, on pourrait presque dire pour les initiés, ces compositions qui charment l'Angleterre. Tennyson a, d'ailleurs, su varier avec une richesse toute particulière les mètres de ses strophes et de ses poèmes. Au lieu de se restreindre, comme le font presque toujours ses rivaux Swinburne et Browning, à un mode unique, il a su trouver et retrouver des coupes de vers inusitées. Tantôt adoptant la rime, tantôt préférant le vers blanc, mais partout modulant sa phrase en des thèmes nouveaux et charmant l'oreille par des sonorités aussi imprévues que les pensées, il a poussé l'art jusqu'à chercher des mètres oubliés et à leur prêter des accords d'une magnificence presque sans égale, comme dans la pièce intitulée *Boadicea*.

L'Angleterre n'a pas aujourd'hui de poète vivant plus populaire que ne l'était Tennyson, et cette popularité lui venait surtout de la grâce de son style, de cette séduction qui gagne particulièrement les natures rêveuses. Mais, s'il est incontestablement le premier des contemporains anglais dans le domaine de la poésie, il est loin de se tenir à la même hauteur dans le théâtre, où presque tous ses essais n'ont eu qu'un succès d'estime.

"Comment rassembler, dit Taine, en quelques mots tous les traits de ce talent multiple ? Il est né poète, c'est-à-dire constructeur de palais aériens et de châteaux imaginaires. Mais la passion personnelle et les préoccupations absorbantes qui, ordinairement, maîtrisent la main de ses pareils lui ont manqué ; il n'a point trouvé en lui-même le plan d'un édifice nouveau ; il a bâti d'après tous les autres ; il a simplement choisi parmi les formes les plus élégantes, les mieux ordonnées, les plus exquises. Il n'a pris que la fleur dans leurs beautés."

Jugement acerbe en beaucoup de points, mais dont la rigueur n'est pas exempte de justesse. Cependant, le même critique reconnaît une voix d'homme dans *Locksley Hall*, et il aurait peut-être trouvé une réelle émotion dans *Enoch Arden*.

Alfred, lord Tennyson, baron de Aldworth et Farringford, naquit à Somerset, dans le comté de Lincoln, le 6 août, 1809. Son père avait douze enfants, dont sept fils. C'était un recteur ; sa mère était fille d'un vicaire. Deux de ses frères furent, comme lui, d'abord élevés au village natal, puis à Cambridge. Ce fut dans cette dernière université que Tennyson composa son premier poème, *the Lover's Tale*, (le Conte de l'Amoureux), qui n'a été publié qu'en 1872. A Cambridge aussi, Tennyson se lia d'une étroite amitié avec Arthur-Henry Hallam. En 1829, il débute par un poème, sur un sujet mis au concours, sous le titre de *Tombouctou*, et remporte la médaille d'or. En 1830, il fait paraître son premier volume : "Poèmes surtout lyriques," comprenant cinquante-trois pièces, dont trente ont été retranchées depuis. En 1832, il fait mettre sous presse un second volume de vers contenant *the Lady of Shalott*, *Cenone*, *the May Queen*, (la Reine de May), qui, depuis cette époque, n'a jamais perdu son prestige en Angleterre.

En 1833, un grand événement, la mort de son ami Hallam, arrête l'éclosion de poèmes plus courts : il quitte l'université sans prendre de grade et occupe son temps à revoir, à retoucher, à remettre sur le métier ses compositions poétiques. Il passa ainsi quatorze ans sans rien donner au public. Puis, en 1847, il fait imprimer un volume qui renferme ses plus belles pièces, *Locksley Hall, Godiva, Ulysse*. L'ouvrage fut universellement admiré. La forme et le fond trouvèrent des critiques pleins de sympathie. Carlyle lui-même, si peu satisfait, d'ordinaire, des hommes de son temps, se joint aux nombreux admirateurs de Tennyson.

Ce n'est pas, toutefois, que tout le monde fût prêt à applaudir des deux mains à ses succès. Quand Robert Peel lui fit accorder une pension de deux cents livres, il y eut des récriminations dans la presse. Lord Lytton, alors à la tête des romanciers, se montra des plus désobligeants à son égard et, lorsque Peel le désigna pour remplir le poste généralement convoité de *poète lauréat*, il se fit un concert d'invectives qui prouvaient que le poète comptait aussi des adversaires et même des ennemis.

En 1849, parut *the Princess*, sorte de critique révolutionnaire sur le droit des femmes, dont Stuart Mill s'était fait l'apôtre. L'année 1850 semble avoir été la plus marquante de cette vie si bien remplie. Tennyson se marie, publie *In Memoriam*, et, à la mort de Wordsworth, (le poète lakiste), il triomphe des partisans de Browning et devient *poète lauréat*. En 1851, le coup d'Etat de Louis-Napoléon soulève son indignation, et, dans un poème intitulé : *Defense, not Defiance*, il écrit :

"Nous ne haïssons pas la France, mais l'homme au cœur de pierre."

(*We hate not France, but this man's heart of stone.*)

En 1852, il écrit l'*Ode sur la Mort de Wellington*, son premier poème de circonstance, ce tribut officiel imposé au poète lauréat.

En 1856, *Maud* est reçue avec froideur; les beautés de ce poème si dramatique ne devaient être comprises que plus tard. Enfin, en 1858, Tennyson commence les *Idylles du Roi*, son chef-d'œuvre, dont le prince Albert fait publiquement l'éloge. Elles se continuent d'époque en époque jusqu'en 1871, année où parut le *dernier Tournoi*, et en 1872, où fut publié *Gareth et Lyneth*. En cette même année 1856, parut la fameuse pièce intitulée : *the Charge of the High Brigade*.

De 1859 à 1864, Tennyson n'écrit guère que des poèmes de circonstance. En 1864 même, il donne ce qui devait s'appeler les *Idylles du Foyer*, écriin dont *Enoch Arden* est la plus belle perle.

Ce n'est que plus tard, vers 1875, que Tennyson eut l'idée d'aborder le théâtre. Il fit jouer *Queen Mary*, (*Marie Tudor*), qui échoua malgré le talent d'Irving. Puis *Harold*, le héros de la bataille d'Hastings, eut le même sort. Il en fut de même du *Faucon* et de la *Coupe* (1881) et de *Thomas Beckett* (1813). Une des dernières compositions de lord Tennyson est son *Locksley Hall sixty Years after*, où le poète revient sur les idées qu'il exprimait dans un premier poème qu'il avait publié sous ce titre.

Créé lord en 1884, Tennyson s'est retiré à la campagne. Il a habité Freshwater jusqu'à sa mort, arrivée il y a quelques semaines.

CHRONIQUE QUEBECQUOISE.

Lundi, 12 décembre.

On a beaucoup potiné sur les événements politiques, cette semaine, et franchement on ne manquait pas de sujets. A Ottawa, un nouveau ministère à construire ; ici, un gouvernement qui se désorganise, un gouverneur qui s'en va et un autre qui arrive. Puis, comme toujours, ceux qui savent ne peuvent rien dire ; alors ceux qui ne savent rien prétendent tout connaître ; aussi que d'histoires affirmées et tout aussitôt démenties ! On disait : "M. de Boucherville est parti. — Non. — Mais, parfaitement." — A l'instant, M. de Boucherville paraissait, et, dans la vivacité de la conversation, un des interlocuteurs, se tournant vers lui, s'écriait : "Vous savez la nouvelle ? M. de Boucherville est parti ! — Ça pourrait bien être vrai," répliquait ce dernier en riant.

M. Taillon a fait deux apparitions. Aussitôt reporters, gens sérieux, et même quelques femmes curieuses, se sont mis à sa poursuite ; mais, chaque fois, il allait partir... il était parti... On se précipitait à la gare, et on arrivait tout juste assez tôt pour voir s'effacer tout doucement l'ombre de sa superbe barbe de patriarche et pour l'entendre fredonner dans le lointain une de ses romances favorites :

"Depuis qu'il est parti, je viens sur ce rivage..."

A Québec, comme partout ailleurs, il y a toujours des gens qui sont dans le mouvement et d'autres qui n'y sont pas. La personne qui n'y est pas dit : "N'est-ce pas que c'est désolant ? Québec est horriblement calme ! — Vous trouvez ? dit la personne lancée ; moi, je vais dans le monde tous les soirs." — Le fait est qu'il y a en ce moment une quantité de petits dîners. Ce sont souvent mêmes gens et mêmes menus ; mais moi, j'aime les vieilles choses et les vieux amis. Ainsi j'ai toujours du plaisir à revoir l'excellent couple B. — B. n'a que deux affections dans la vie : son club et sa femme, et il les conduit merveilleusement toutes deux. Pas en *tandem*, c'est-à-dire l'une devant l'autre, mais de front. C'est un excellent *sport*. On rencontre aussi Melle W., dans sa robe de dentelle noire : ce que cette robe rappelle de souvenirs ! Comme elle serait intéressante, si elle pouvait raconter ses *mémoires* !

A côté d'elle, s'assied le capitaine X., toujours surpris et ravi de rencontrer les gens qu'il a vus hier et qu'il reverra demain. Car il est de tout, le capitaine ; il est si bienveillant et si gentil !

La grosse madame V., qui vit en pension, n'est pas fâchée non plus de prendre quelques petits dîners truffés chez ses amis.

Après dîner, on prend un whist, et chacun rentre chez soi content.

Mercredi, grand thé sur le chemin Ste-Foye. Mélange fort agréable de café, piano, violon et chocolat. Les gâteaux étaient exquis, les romances fort douces, et les gens très élégants. Que peut-on rêver de plus séduisant pour un *five o'clock tea* ?

Le *Quebec Snow Shoe Club* a dû donner un bal ; or les bals du *Club* à l'Académie de Musique sont toujours éblouissants de lumière et d'entrain. Que de rêves n'a-t-on pas faits sur cette fête à venir ! Les beautés discu-

taient leurs toilettes. Plusieurs jeunes filles choisissaient la robe fourreau en faille rose, bleue ou blanche, avec berthe et manches en chiffon — un poème d'élégance et de simplicité. Les jeunes femmes optaient bravement pour les modes *Empire*, la haute ceinture sous les bras et la manche ballon. Les mamans se préparaient à habiller de noir leur dévouement et leur ennui. Puis, crac! voilà que ces messieurs nè reçoivent plus! Ah! C'est le riche papa du coin qui sera ravi. Il avait quatre filles à conduire au bal, et il est si avare! Un homme d'esprit disait un jour à son sujet que, s'il était le soleil, il n'éclairerait personne!

Puis, ma voisine aussi sera enchantée; elle n'allait au bal que pour surveiller son mari, qui aime bien à s'amuser. Pauvre femme! Chacun lui dit: "Prenez patience, chère amie, c'est ainsi que l'on évite le purgatoire.— Oh! pour ça, quand j'arriverai là-bas, si on m'en offre, je répondrai: Merci, monsieur saint Pierre, j'en ai assez: voilà vingt ans que je suis dans la vie conjugale!"

Un de mes cousins m'a dit hier que le *Club Union* voulait donner un bal entre Noël et le nouvel an. Ce n'est pas encore complètement décidé. Il y a deux ou trois membres centenaires qu'il est bien difficile de faire sauter. Un *poker sans limite* ferait bien mieux leur affaire.

On dit cependant que ce cercle se prêterait admirablement à une réception de ce genre.

La course aux étrennes est déjà commencée et il y a certainement des choses charmantes dans des conditions très acceptables. On vend beaucoup de choses à bon marché maintenant. Il n'y a guère que la joie qui soit toujours hors de prix. Ah! dame, il y en a si peu dans ce monde!

En revanche, on la paie avec une monnaie qui n'est pas rare, la douleur.

Comme il y en a, de celle-là! Le plus pauvre en a les mains pleines.

C'est tout comme le sou arabe, dont les mendiants eux-mêmes ne veulent plus.

PAULE.

CARNET D'UN MONDAIN.

Avant son départ d'Ottawa, l'honorable M. Chapleau a reçu un agréable *send off* de quelques amis personnels, qui l'ont invité à dîner avec eux. M. A. D. De Celles présidait à la table, où se trouvaient réunis les honorables messieurs Caron, Ouimet et Angers, et messieurs Alfred Garneau, Coyteux Prévost, Joseph Marmette, Edouard Deville et Francis Gourdeau.

C'est le samedi matin, 10 décembre, que M. Chapleau a quitté Ottawa d'une manière définitive. Le lieutenant-gouverneur est arrivé à Montréal, par le convoi de l'*Atlantic*, vers midi. Il a été reçu à la gare par un nombre considérable d'amis, à la tête desquels se trouvait le juge en chef, sir Alexandre Lacoste, et le commissaire des travaux publics à Québec.

Après avoir déjeuné au club St-James, avec l'honorable M. Nantel, venu de Québec à la demande du cabinet pour accompagner le lieutenant-gouverneur, et M. Louis-H. Taché, son ancien secrétaire particulier, Son Honneur a reçu, durant l'après-midi, au St-Lawrence Hall, une cinquantaine des citoyens les plus

distingués de Montréal, qui se sont empressés d'aller présenter leurs respects au nouveau représentant de la Reine à Québec.

Le soir, le lieutenant-gouverneur a donné un dîner très intime, dans le salon privé de M. Hogan, au St-Lawrence Hall. Etaient présents: l'honorable J. A. Ouimet, l'honorable G. A. Nantel, l'honorable Joseph Tassé, M. J. G. H. Bergeron, M. Arthur Dansereau, le colonel Hughes, M. J. U. Emard et M. Louis-H. Taché.

Superbe réception chez madame Würtele, 78, avenue Union, le dimanche après-midi, à l'occasion du passage du lieutenant-gouverneur à Montréal. Un petit nombre d'invités, mais triés sur le volet. De la jolie musique, nombre de jolies femmes, délicieuses toilettes de rue, et beaucoup d'entrain, auquel Son Honneur a largement contribué.

Le juge Würtele est un ancien ami de M. Chapleau: leurs excellentes relations remontent à l'époque des luttes parlementaires de Québec, en 1878.

Sir Alexandre Lacoste donna, le soir du même jour, un dîner en l'honneur du lieutenant-gouverneur.

Le voyage de l'honorable M. Chapleau, de Montréal à Québec, le lundi matin, a été une marche triomphale. Des centaines de personnes se sont réunies dans les gares, à l'arrivée du convoi, et des adresses ont été présentées au distingué voyageur.

L'ovation donnée à Québec témoigne de l'immense prestige que possède M. Chapleau. Des démonstrations aussi spontanées et cordiales ne sont pas une compensation pour les tracasseries et les ennuis qui sont le partage des hommes publics; mais elles doivent faire oublier à ceux qui les reçoivent l'amertume des anciennes luttes, en leur rappelant combien nombreux sont les amis sur qui ils peuvent compter et en leur faisant constater que le devoir accompli n'est pas une semence jetée dans une terre stérile.

Madame Chapleau est restée à Ottawa pour quelques jours et elle ira passer, avec M. Chapleau, les fêtes de Noël et du jour de l'an chez son père, le colonel King, à Sherbrooke. De là, elle se rendra à Québec vers la mi-janvier, pour s'y installer à Spencer-Wood, où le lieutenant-gouverneur prendra ses quartiers immédiatement.

Il y avait, mardi, le 6 décembre, joyeuse réunion chez madame Alfred Rambaud. C'était *son soir*, et le club de cartes le plus élégant du quartier est s'y était donné rendez-vous. Font partie de ce club: MM. Horace Archambault, N. Pérodeau, J. P. B. Casgrain, A. Rambaud, Eugène Globensky, L. Lesage, Réal Angers, de Lotbinière Harwood, Arthur Simard, A. Brunet, E. Hecker, L. A. Globensky, Arthur Lacoste et Joseph Baby, — et mesdames Archambault, Pérodeau, Casgrain, Rambaud, Globensky, Lesage, Angers, Harwood, Simard, Brunet et Hecker.

Rien de plus charmant que ces soirées, pleines de gaieté et d'entrain, où, chaque semaine, à tour de rôle, l'on se rencontre chez les membres du club et où l'on rivalise de zèle pour le mieux amuser ses visiteurs. — Un tel club suffit presque, à lui seul, à faire passer d'une manière agréable la saison des plaisirs mondains.

La dernière réunion a eu lieu chez madame Pérodeau, dans sa superbe résidence de la rue Dubord.

Une nouveauté pour les soirées de cartes : remplacer les étoiles de papier, vertes, rouges ou bleues, qui servent à marquer les points, par de petites clochettes que l'on suspend à la basque de l'habit ou au corsage à l'aide de rubans multicolores. Cette innovation, qui vient de New-York, a été introduite à Montréal chez madame Rouer Roy, à une réception donnée il y a quelques jours.

La mauvaise prononciation de certains mots, si fréquente chez les Canadiens-Français, peut facilement se corriger avec un peu d'attention. Ne jamais prononcer *lèvres* pour lèvres,—*fièvre* pour fièvre,—*cigare* pour cigare (pr. cigarre),—*gare* pour gare (pr. garre),—*allégeance* pour allégeance (pr. comme vengeance),—*enivrant* pour enivrant,—*moé, toé, soère, noère,* pour moi, toi, soir, noir.

Un mot qui a été en usage, qui est encore français, mais qu'on n'emploie plus guère en France, est le mot *résignation* pour indiquer un abandon d'emploi ou d'office. On doit dire : *démission, démissionner, se démettre.*

Rien n'est vulgaire et n'indique le parvenu comme de dire : "Comment est votre dame? Comment est ta dame?"

Quand on parle à une connaissance intime, ou à un parent ou ami, dire : "Comment est votre *ou* ta femme?"

Quand on parle à quelqu'un à qui l'on doit le respect ou qu'on connaît peu, dire : "Comment est madame X.?"

Mais, pour l'amour du Canada, ne jamais dire : *la dame* ou *votre dame.* Ne jamais dire, non plus : "C'est une jolie dame."

Si cet abus continue, il faudra passer une loi punissant du pénitencier ceux qui se rendront coupables d'un tel crime contre le bon ton.

On annonce la publication prochaine d'une revue, rédigée entièrement dans un esprit féminin, et qui comptera parmi ses collaboratrices des talents remarquables, qui n'ont guère eu l'occasion de se manifester jusqu'ici.

J'applaudis à cette entreprise toute piquante de nouveauté : c'est une étape nouvelle dans la marche littéraire de notre province. La Canadienne possèdera enfin son petit journal à elle, pour y inscrire ses idées, ses réflexions, et y épancher son patriotisme. Elle aura son coin de feu, pour y attiser sa vive intelligence et en faire jaillir des sentiments suaves, fiers et nobles, "profonds comme le ciel et purs comme les flots," dirait Musset. Je ne souhaite pas le succès à la nouvelle revue : je l'attends, sûr qu'il viendra.

Montréal possèdera bientôt un club de femmes, dans le genre du "Woman's Club," de Chicago. Estimant que les maris prennent peu d'intérêt à la revendication des droits politiques de la femme, et jugeant qu'elles sont capables de gérer leurs affaires elles-mêmes, ces dames vont organiser une société indépendante, un club d'où l'homme sera complètement éliminé. La femme avance graduellement vers le progrès et la liberté, et elle pourra se passer avant peu de son mari et des soins du ménage. Il ne restera plus alors à l'homme qu'à faire la même chose. Ce ne sera pas lui qui en sera le plus à plaindre.

Décidément, notre siècle devient de plus en plus humanitaire et philanthropique. Parmi les provinces du Canada, Ontario aura bien mérité du beau sexe. En effet, le barreau vient d'y décider que les femmes pourront, dorénavant, se livrer à la pratique du droit après avoir subi les examens nécessaires. Futurs aspirants à la profession d'avocats, réjouissez-vous : vous aurez, maintenant, l'immense privilège de faire entrer dans votre société légale votre femme ou celle de votre ami.

M. A. D. DeCelles, notre distingué publiciste, est à écrire une histoire des États-Unis depuis le commencement de la colonie anglaise jusqu'à l'époque actuelle.

D'après M. F. Brunetière, de La Revue des Deux-Mondes, et M. Anatole France, du Temps, le dernier roman de Paul Bourget, *Terre Promise*, est le meilleur livre que l'auteur de *Mensonges* et de *Cruelle Enigme* ait écrit jusqu'ici.

C'est celui, disent ces éminents critiques, où le romancier affirme le plus puissamment son merveilleux talent d'observation et où l'écrivain, mieux que jamais, charme et ravit par la fraîcheur des images, la beauté du style et l'élevation des pensées.

M. J. U. et madame Gregory, de Québec, sont en route pour la Floride, où ils passeront l'hiver. La santé de madame Gregory a rendu ce voyage nécessaire.

Nos meilleurs souhaits de bon voyage, de meilleure santé et d'heureux retour.

C'est M. Francis Gourdeau, comptable du département de la Marine, à Ottawa, qui remplacera à Québec M. Gregory, pendant son absence.

M. Gourdeau est un excellent officier, et dans la milice, où il occupe le grade de commandant des Dragons de la Princesse Louise, et sous la Couronne, où il a fourni une brillante et utile carrière. Il a toute l'étoffe nécessaire pour arriver député-ministre à Ottawa. Et je serais, à l'occasion, le premier à faire valoir ses titres à cette promotion.

Madame et mademoiselle Gourdeau ont accompagné M. Gourdeau à Québec, où ils ont retenu leurs appartements chez madame Escudier.

Madame et mesdemoiselles Kane, de Québec, sont à Montréal pour l'hiver. Elles sont à l'hôtel Windsor.

UN MONDAIN.

NOTES D'ALBUM.

Le meilleur souvenir que garde une femme d'une liaison, c'est l'infidélité qu'elle lui a faite.

Quand tu ouvres ta porte, c'est un ennemi qui entre.

Défends-toi, défends-toi de toi-même et des autres.

Toutes les idées sont justes, toutes les bouches sont fausses.

Le mariage et la politique se ressemblent : il faut s'y jeter.

L'homme cherche son esclave.

HENRY BECQUE.

L'OPINION PUBLIQUE.

LES
HOMMES DU JOUR

GALERIE DE PORTRAITS CANADIENS

PARAISSANT PAR SÉRIES

MONUMENT ÉRIGÉ À LA GLOIRE DE LA CONFÉDÉRATION
CANADIENNE

GRANDE ÉDITION:

50 CENTINS LA SÉRIE

ÉDITION POPULAIRE:

15 CENTINS LA SÉRIE

Chaque série comprendra le portrait, la biographie et le fac-simile d'une lettre ou d'un écrit autographe du sujet. Il n'y aura pas plus de deux séries par mois, et pas plus de cent séries en tout.

Toutes les biographies seront signées par des écrivains distingués.

La grande Édition se vend au prix de 50 centins la série.

L'Édition populaire se vend au prix de 15 centins la série.

La souscription n'est prise que pour l'ouvrage au complet.

ÉCHANTILLONS ENVOYÉS À DEMANDE

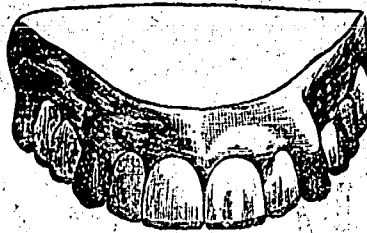
Souscrivez aux "HOMMES DU JOUR" pour avoir sous les yeux le portrait, la vie, le caractère et l'écriture des hommes éminents de votre pays.

L'expédition des numéros de l'Édition populaire se fera par la poste, et la collection, périodiquement, par les agents ou par la malle.

Adressez : LE DIRECTEUR,

"LES HOMMES DU JOUR"

B. P. No. 1579, MONTREAL



Nouveaux procédés américains pour plombage de dents, en porcelaine et en verre, plus résistant que le ciment, imitant parfaitement la dent.
Nouveau métal pour palais, extra léger.
Nouveau procédé pour plomber et extraire les dents sans douleur.

Dr. BROSSEAU
7, rue St-Laurent, Montréal.

LA LOTERIE DU PEUPLE

La seule autorisée par la Législature de Québec.

10 Cents. - - 25 Cents.

PREMIER TIRAGE

Mardi, le 27 Décembre, 1892.

PRIX CAPITAL \$1,500
BILLET 10 Cts.
PRIX CAPITAL \$3,750
BILLET 25 Cts.

NOMENCLATURE DES LOTS.

Pour Billets de 10c.			Pour Billets de 25c.		
1 Lot valant...	\$1,500 00	\$1,500 00	1 Lot valant...	\$3,750 00	\$3,750 00
1 do ...	500 00	500 00	1 do ...	1,250 00	1,250 00
1 do ...	250 00	250 00	1 do ...	625 00	625 00
1 do ...	125 00	125 00	1 do ...	312 00	312 00
2 Lots valant...	50 00	100 00	2 Lots valant...	125 00	250 00
5 do ...	25 00	125 00	5 do ...	62 50	312 50
25 do ...	5 00	125 00	25 do ...	12 50	312 50
100 do ...	2 50	250 00	100 do ...	6 25	625 00
200 do ...	1 50	300 00	200 do ...	3 75	750 00
500 do ...	1 00	500 00	500 do ...	2 50	1,250 00
LOTS APPROXIMATIFS			LOTS APPROXIMATIFS		
100 Lots valant...	\$2 50	\$250 00	100 Lots valant...	\$6 25	\$625 00
100 do ...	1 50	150 00	100 do ...	3 75	375 00
100 do ...	1 00	100 00	100 do ...	2 50	250 00
999 do ...	50c	499 50	999 do ...	1 25	1,248 75
999 do ...	50c	499 50	999 do ...	1 25	1,248 75

3134 Lots valant... \$5,274 00 **3134 Lots valant... \$13,185 00**
Les demandes de billets seront reçues jusqu'à neuf heures le jour même du tirage. Toute demande par le courrier parvenant le jour même du tirage est appliquée au tirage suivant.
Les noms des gagnants ne sont pas livrés à la publicité sans une autorisation spéciale.
Bureau Principal: 78, rue St-Laurent, Montréal.
P. O. Boite 987. Ed. C. LALONDE, Gérant.
On demande des Agents.

LE CHOIX DE MEDIUMS

constitue principalement l'annonce profitable.
Quand vous songez à annoncer, rappelez-vous que l'impulsion extraordinaire donnée au journal

LE MONDE

par l'adoption d'un programme nettement indépendant, la réorganisation de sa rédaction et de tous les services administratifs ont eu pour effet de **DOUBLER LE CHIFFRE RÉGULIER DE SON TIRAGE.**

C'est maintenant au commerce et à l'industrie à tirer parti de cette grande publicité du "MONDE," qui s'adresse à tout le public canadien, sans exception de parti.
Rappelez-vous que c'est le

SEUL JOURNAL INDEPENDANT DU CANADA.

L'Opinion Publique

POLITIQUE, LITTÉRATURE, THÉÂTRE, MONDANTÉS.

PARAIT CHAQUE VENDREDI.

Abonnement: \$2.00 par an; \$1.00 pour six mois—payable d'avance.
\$2.50 par an—payable dans l'année.

Prix du numéro: 5 CENTIMS.

Redaction et administration:

L'OPINION PUBLIQUE,

B. P. No. 2071,

Bureaux: Bâtisse New-York Life, 715. MONTREAL, CANADA.

Agent des annonces: M. RODOLPHE BEAUGRAND, 715, N.-Y. Life.

40 ANS D'EXISTENCE

LE COURRIER DE ST-HYACINTHE

PUBLIÉ A DEUX ÉDITIONS.

Journal d'annonces par excellence, possédant la plus grande circulation de tous les journaux publiés dans les districts ruraux.

Édit. semi-quotidienne: \$3 par an.

hebdomadaire: \$1.

Adresse: "LE COURRIER DE ST-HYACINTHE,"

No. 60, RUE DE LA CASCADE,

ST-HYACINTHE, P. Q.

"LE CANADIEN."

LE CANADIEN, publié à Montréal, est devenu l'un des organes les plus importants de l'opinion publique à cause de son franc parler sur les questions brûlantes du jour. Tout en étant un journal de parti, il est spécialement un journal de liberté de pensée politique.

PRIX DE L'ABONNEMENT:

En ville, porté à domicile.....\$5.00 par année.
Pour les campagnes..... 3.00
Le Cultivateur, édition hebdomadaire..... 1.00

Assurance Maritime.

CIE D'ASSURANCE MARITIME "BRITISH AND FOREIGN," de Liverpool.
Do do "RELIANCE," de Liverpool.

Polices ouvertes offertes aux importateurs.

Bureau central pour le Canada: — MONTREAL.

EDWARD L. BOND, agent principal.

ASSURANCES:—

FEU: "London Assurance Corporation."
ACCIDENTS: "Norwich and London."
VITRES: "Lloyds Plate Glass."

EDWARD L. BOND, 30, rue St-François-Xavier, MONTREAL.